

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2024–2025 : ministère de la Santé

Plans d'activités pour 2024–2025, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère des Services au public et aux entreprises en 2023–2024.

Vue d'ensemble du ministère

Le ministère de la Santé (le ministère) veut offrir des soins interconnectés et commodes dans toute la province, afin que les patientes et les patients reçoivent les bons soins au bon endroit.

Objectifs généraux du ministère

Le ministère est déterminé à offrir à la population ontarienne les soins dont elle a besoin, au moment et à l'endroit voulus. L'Ontario bâtit un système de soins de santé public viable et équitable, axé sur les résultats et centré sur les patientes et les patients.

Offrir des soins interconnectés et commodes signifie offrir aux personnes et aux familles une meilleure expérience en matière de soins de santé à chaque étape de la vie et les aider à rester en meilleure santé.

Cette vision s'articule autour des priorités du ministère énoncées dans le plan intitulé *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes* (<https://www.ontario.ca/fr/page/votre-sante-plan-pour-des-soins-interconnectes-et-commodes>) :

- permettre à la population ontarienne d'accéder plus facilement aux bons soins, au bon endroit, au sein de leur communauté, comme les soins primaires, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, les soins à domicile et en milieu

communautaire, les équipes Santé Ontario et les soins virtuels

- favoriser un accès plus rapide et plus commode aux soins dans les hôpitaux, aux soins d'urgence, aux soins pédiatriques, aux soins offerts dans les centres communautaires de chirurgie et de diagnostic, aux soins de longue durée et aux soins à domicile
- soutenir et augmenter le nombre de travailleuses et de travailleurs de la santé, en recrutant, en maintenant en poste et en perfectionnant la main-d'œuvre pour répondre à la demande croissante du système de soins de santé

Le ministère continue de voir à l'orientation générale du système de soins de santé, en assurant l'affectation des ressources et du financement, ainsi que le suivi et la communication du rendement du système de soins de santé.

Programmes du ministère

Solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information

Le ministère offre de plus en plus de services de santé numériques interconnectés pour aider la population à mieux gérer sa santé et rendre le système de santé plus intelligent et efficace en réduisant la charge administrative qui pèse sur les fournisseurs de soins de santé, afin qu'ils consacrent plus de temps à la prestation des meilleurs soins aux patientes et aux patients, et moins de temps à la paperasse.

L'initiative « Les patients avant la paperasse » favorise la transition vers des moyens de communication numériques modernes, la simplification des processus et l'amélioration de l'expérience globale en matière de soins de santé, tant pour les fournisseurs de soins que pour les patientes et les patients. Cette initiative prévoit le remplacement par des outils numériques des flux de travaux sur papier, comme l'envoi par télécopieur des aiguillages, des ordonnances et des demandes ou des résultats de tests en laboratoire, pour que les fournisseurs aient plus de temps à consacrer aux soins aux patientes et aux patients. Le ministère étudie également l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour que les fournisseurs de soins primaires puissent, de manière automatique, consigner les consultations avec les patientes et les patients et produire des notes cliniques dans le cadre d'un projet pilote de transcription par l'IA.

Le ministère poursuit sa marche vers un programme de gestion centralisée des listes d'attente et la numérisation des aiguillages, notamment par l'expansion du Système d'orientation électronique et de suivi, afin de faciliter la coordination et la communication entre les fournisseurs de soins de santé et d'améliorer l'accès aux soins pour les patientes

et les patients partout en Ontario. Grâce au programme de gestion centralisée des listes d'attente et aux investissements dans le Système d'orientation électronique et de suivi dans le cadre de l'initiative « Les patients avant la paperasse », les fournisseurs de soins primaires pourront aiguiller les patientes et les patients en attente d'une intervention chirurgicale prioritaire vers des centres d'admission centralisée régionaux. L'idée est de mieux répartir les patientes et patients et d'optimiser leurs aiguillages, toujours en tenant compte de leurs préférences, et de réduire les temps d'attente à l'échelle du système.

Pour améliorer la disponibilité des données sur les soins primaires dans les dossiers de santé électroniques, le ministère finance un projet pour l'échange d'information sur les soins primaires qui vise à élaborer une stratégie provinciale permettant le partage des données sur les soins primaires entre les différents établissements de soins, pour favoriser les soins intégrés.

L'Ontario continue d'appuyer l'offre de services de soins virtuels médicalement appropriés pour améliorer l'accès des patientes et patients aux soins tout en veillant à la qualité des soins, à la responsabilisation et à l'optimisation.

Services de santé d'urgence

Pour que les Ontariennes et les Ontariens aient accès à des soins d'urgence de haute qualité et adaptés, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin, le gouvernement continue d'aider les services paramédicaux de toute la province pour maintenir la disponibilité des ambulances dans leur collectivité.

Désormais approuvés, les modèles de soins dirigés par les services paramédicaux permettent d'offrir localement des soins plus rapides et appropriés aux patientes et aux patients du service 9-1-1 admissibles plutôt que de les envoyer aux urgences. L'Ontario collabore avec divers partenaires pour élargir les groupes admissibles aux modèles de soins, comme les personnes atteintes de diabète et d'épilepsie. Le ministère a déjà approuvé des propositions novatrices de modèles émergents, et en étudie d'autres, en vue d'offrir localement des soins sécuritaires et appropriés à un plus grand nombre de patientes et patients du service 9-1-1, tout en préservant la capacité hospitalière aux personnes qui en ont le plus besoin.

Les ambulances aériennes Ornge continuent de fournir aux Ontariennes et aux Ontariens, en particulier à celles et à ceux vivant dans des communautés rurales et éloignées, un accès continu à des soins d'urgence de haute qualité. Le Programme d'affectation du

personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance fait gagner du temps aux ambulancières paramédicales et ambulanciers paramédicaux lors du transfert à l'hôpital et leur permet de retourner plus rapidement dans leur collectivité.

Le ministère apporte des améliorations technologiques de pointe pour moderniser le système de répartition des ambulances de l'Ontario. Les Centres intégrés de répartition d'ambulances (CIRA) de Toronto, de Kenora, de Niagara, de Mississauga, de Thunder Bay et d'Ottawa utilisent maintenant le Medical Priority Dispatch System (la norme internationale de triage des appels). La mise en œuvre de cette technologie dans d'autres CIRA est en cours. En outre, les mises à niveau du système de répartition assistée par ordinateur sont désormais terminées partout en province.

Ressources humaines dans le secteur de la santé

Le ministère soutient une multitude d'initiatives visant à répondre aux besoins de la population ontarienne en matière de capacité et de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, et à garantir que les travailleuses et les travailleurs de la santé disposent de l'équipement et du soutien nécessaires pour assurer la prestation de soins interconnectés et commodes, aujourd'hui comme demain.

L'Ontario continue d'éliminer les obstacles à l'emploi auxquels font face les professionnelles et les professionnels de la santé ayant fait leurs études ailleurs au pays ou à l'étranger. Des efforts sont notamment déployés pour créer des voies d'inscription accélérées pour ces personnes, et pour collaborer avec les ordres professionnels afin de simplifier leur inscription. Par exemple, la catégorie d'inscription temporaire permet aux infirmières et aux infirmiers ayant fait leurs études à l'étranger d'exercer leur profession pendant le processus d'inscription.

Le ministère encourage la formation et l'éducation afin d'accroître la main-d'œuvre dans le secteur de la santé et d'améliorer l'accès aux services de santé. Entre autres, des places ont été ajoutées dans les écoles de médecine et les programmes pour étudiantes et étudiants en soins paramédicaux, des postes de formation pour adjointes et adjoints au médecin ont été ajoutés, et de l'aide a été offerte à des milliers de personnes souhaitant faire carrière comme préposée ou préposé aux services de soutien à la personne dans des foyers de soins de longue durée ou dans le secteur des soins à domicile et en milieu communautaire. La subvention ontarienne Apprendre et rester (financée par le ministère des Collèges et Universités) aide à recruter et à maintenir en poste des travailleuses et des travailleurs de la santé dans les petites communautés rurales et éloignées faisant face à

des pénuries de personnel dans le secteur de la santé.

Les petits hôpitaux, les hôpitaux ruraux et les hôpitaux du Nord bénéficient également d'une subvention pour l'éducation et la formation en soins infirmiers dans les services des urgences afin de perfectionner et d'uniformiser les compétences. Le Programme de mentorat clinique favorise le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier en créant des occasions de mentorat aux côtés des patientes et patients, ce qui permet de faciliter l'intégration des infirmières et infirmiers dans les hôpitaux. Le Programme d'engagement communautaire pour le personnel infirmier (PECPI) octroie une subvention de 25 000 \$ aux infirmières et infirmiers autorisés, aux infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés ainsi qu'aux infirmières et infirmiers praticiens qui s'engagent à travailler 2 ans dans une région ou un secteur ayant des besoins importants.

Le ministère continue de voir à l'optimisation des champs d'exercice des professionnelles et professionnels de la santé afin d'aider la population ontarienne à accéder plus facilement et plus rapidement aux soins et de réduire les pressions exercées sur le système de soins de santé.

Programmes de santé

Le ministère assure la surveillance du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, c'est-à-dire le régime public de soins de santé de la province finançant une grande partie des services de santé utilisés par les Ontariennes et les Ontariens. Le ministère assure également la surveillance des programmes de médicaments, du programme d'appareils et accessoires fonctionnels, des programmes de sang, des laboratoires et des services diagnostiques de la province. Il veille à la viabilité des programmes publics de médicaments de l'Ontario, notamment à leur efficacité, afin d'offrir à la population ontarienne un accès plus rapide aux nouveaux médicaments innovants, ce qui a permis de réduire de 22 % le temps nécessaire à l'inscription des produits. Le ministère collabore également avec divers partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour faire avancer les priorités des programmes de médicaments et de sang financés par les fonds publics.

Le ministère a inclus l'utilisation de médicaments biosimilaires dans le programme de médicaments afin de soutenir la viabilité du programme et de contribuer au financement de nouveaux médicaments innovants. Le ministère favorise l'accès rapide aux médicaments en codirigeant avec la Colombie-Britannique une initiative pancanadienne visant à élaborer un nouveau processus de négociation pour les médicaments prometteurs en phase d'essais cliniques. Le Processus d'accès temporaire (PAT) de

l'Alliance pharmaceutique pancanadienne permettra d'accélérer le financement de médicaments au moyen des programmes de médicaments publics provinciaux, territoriaux et fédéraux.

Le ministère finance le projet pilote pour l'accès aux services de laboratoire communautaire, lequel permet aux Ontariennes et Ontariens d'avoir accès gratuitement à 12 tests en laboratoire et à des services de collecte d'échantillons en milieu communautaire à des fins d'analyses génétiques. Sont admissibles certains tests cardiaques et rhumatologiques, des tests liés à des maladies particulières, comme la maladie cœliaque, ainsi que la collecte d'échantillons pour divers tests génétiques effectués par les centres de génétique provinciaux de l'Ontario. Offrir ces tests en milieu communautaire permet à la population d'y accéder plus facilement, en plus de désengorger les hôpitaux.

Soins à domicile et en milieu communautaire

Les services de soins à domicile permettent aux personnes de rester en bonne santé et à la maison, là où elles veulent être, et jouent un rôle important dans la vie d'environ 700 000 familles chaque année. Ainsi, les personnes qui ont besoin de services de santé à court ou à long terme à vivre leur vie en toute sécurité et de manière autonome dans leur communauté, ou à rentrer chez elles après une hospitalisation. Les services de soins en milieu communautaire, notamment des services d'aide à domicile et d'autres services de soutien, viennent compléter les services de soins à domicile.

Les équipes Santé Ontario, un modèle de prestation de soins intégrés mis en œuvre dans toute la province, commenceront à assurer la prestation des soins à domicile. Les services de soins à domicile seront ainsi mieux intégrés aux soins primaires, aux hôpitaux et à d'autres parties du système de santé. Le gouvernement continue aussi de mettre en œuvre de nouveaux modèles de soins interconnectés et adaptés aux besoins des patientes et des patients.

Il augmente aussi ses investissements pour stabiliser la main-d'œuvre dans le secteur des soins à domicile et en milieu communautaire. Dans une optique de qualité des soins, l'Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien prévoit commencer par l'inscription et la surveillance des préposées et préposés aux services de soutien à la personne avant d'inclure d'autres groupes de fournisseurs.

Le ministère contribue également à l'expansion des services de soins palliatifs et à

l'amélioration du soutien aux maisons de soins palliatifs.

Hôpitaux et infrastructures de santé

Le ministère soutient un réseau hospitalier efficace, stable et adapté qui offre des soins de haute qualité à la population ontarienne. Le gouvernement collabore avec les hôpitaux partenaires locaux et Santé Ontario afin de garantir que les collectivités disposent d'une capacité hospitalière suffisante pour que les patientes et les patients puissent recevoir des soins à proximité de leur domicile, et continue d'investir dans les hôpitaux partout en province.

Ces investissements prévoient le financement accru des activités des hôpitaux et des mesures de soutien concernant les lits de soins actifs, de soins post-actifs et de soins aux malades en phase critique et concernant les ressources humaines. Le ministère continue d'investir dans la réduction des listes d'attente en chirurgie et en imagerie diagnostique et dans le financement d'initiatives visant à réduire le nombre de patientes et de patients nécessitant un autre niveau de soins, et travaille à aiguiller les patientes et patients hors des hôpitaux et vers des établissements de soins plus appropriés. Un meilleur aiguillage au sein du système peut aussi contribuer à réduire les réadmissions évitables à l'hôpital et à éliminer les soins de couloir, ce qui permet ensuite de réduire la pression sur les services des urgences et de diminuer les temps d'attente.

L'investissement dans les immobilisations en matière de santé est capital pour répondre aux demandes croissantes du système de soins de santé et éliminer les soins de santé de couloir. Les investissements de l'Ontario au cours des 10 prochaines années se traduiront par plus de 48 milliards de dollars en infrastructures de santé dans toute la province. Ces investissements seront dirigés vers plus de 51 projets visant les grands hôpitaux, pour ajouter 3 000 lits sur 10 ans, accroître la capacité et l'accès à des soins fiables et de qualité dans les hôpitaux, construire de nouveaux établissements de soins de santé et rénover certains hôpitaux et centres de santé communautaire.

Le gouvernement effectue également des investissements sans précédent dans les soins de santé pédiatriques afin que les enfants et les jeunes puissent avoir accès à des soins d'urgence, à des interventions chirurgicales, à des services ambulatoires, à l'imagerie diagnostique et à des services de santé mentale.

Le ministère collabore avec les patientes et les patients, les fournisseurs et divers partenaires au sein du gouvernement et du secteur de la santé, y compris l'Association des

hôpitaux de l'Ontario, et avec les hôpitaux, afin de créer une chaîne d'approvisionnement intégrée et centrée sur les patientes et les patients pour les produits et services de santé. Les hôpitaux devraient en tirer des avantages importants, puisqu'ils auront accès à des outils, à de l'expertise, à des données sur le rendement et à des mesures de soutien de meilleure qualité.

Santé mentale et lutte contre les dépendances

Le ministère continue de mettre en œuvre la stratégie *Vers le mieux être de l'Ontario, un plan complet visant à créer un système de santé mentale et de lutte contre les dépendances* (<https://www.ontario.ca/fr/page/feuille-de-route-vers-le-mieux-etre-plan-delaboration-du-systeme-de-sante-mentale-et-de-lutte-contre>) de calibre mondial. Dans le cadre de l'engagement du gouvernement à investir 3,8 milliards de dollars sur 10 ans, la stratégie Vers le mieux être permet un accès plus facile et plus rapide à des services de haute qualité fondés sur des données probantes ainsi que la mise en œuvre de programmes novateurs.

Les investissements du gouvernement en matière de santé mentale améliorent l'accès à divers services, notamment aux soins de santé mentale spécialisés pour les enfants et les jeunes, aux mesures de soutien et aux services de traitement des dépendances, aux cliniques mobiles, aux logements avec services de soutien, aux services de santé mentale pour les Autochtones, aux mesures de soutien par les pairs et aux services de traitement des troubles de la nutrition.

Le Programme ontarien de psychothérapie structurée offre gratuitement des thérapies cognitivo-comportementales et d'autres services connexes dans toute la province. Les carrefours bien-être pour les jeunes offrent aux jeunes et à leurs familles un espace accueillant où il est possible de recevoir des mesures de soutien en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, des soins de santé primaires, des mesures de soutien communautaire et social et d'autres services adaptés à leurs besoins.

Le programme Parlons maintenant a également été élargi pour offrir aux enfants et aux jeunes un moyen facile et pratique de parler à une clinicienne ou à un clinicien par téléphone, vidéoconférence, message texte ou clavardage. Le ministère améliore également l'accès aux services nouveaux et existants pour les enfants et les jeunes ayant des besoins intensifs en santé mentale.

Services de médecin et services aux professionnels

Le gouvernement améliore l'accès, la connexion et l'équité en créant et en élargissant des équipes interprofessionnelles pour que les patientes et les patients puissent accéder aux soins à l'endroit et au moment voulus.

L'Ontario est la province où les temps d'attente pour les interventions chirurgicales sont les plus courts, 80 % des patientes et patients subissant leurs interventions dans les délais cliniques recommandés.

Pour réduire davantage les arriérés et les temps d'attente en chirurgie, l'Ontario élargit l'accès aux soins dans les centres communautaires de chirurgie et de diagnostic en tirant parti de la capacité supplémentaire des centres de chirurgie, d'imagerie par résonance magnétique et de tomodensitométrie existants et en soutenant la prestation d'exams d'imagerie par résonance magnétique, de tomodensitogrammes, d'endoscopies gastro-intestinales et d'interventions chirurgicales orthopédiques supplémentaires admissibles à l'Assurance-santé.

La COVID-19 a eu un effet important sur différentes étapes du parcours chirurgical pour les opérations et les interventions non urgentes. Le ministère travaille avec ses partenaires du secteur hospitalier à réduire les temps d'attente importants pour les interventions chirurgicales non urgentes, et continue d'investir dans la Stratégie de reprise des chirurgies et de voir à sa mise en œuvre.

Le ministère négocie une nouvelle entente sur les services de médecin (2024–2028) avec l'Ontario Medical Association (OMA). Ensemble, le ministère et l'OMA veillent à ce que les médecins soient soutenus dans la prestation de soins de santé financés par les fonds publics de haute qualité, centrés sur les patientes et les patients, et durables.

Services fondés sur la population et équité en matière de santé

Le gouvernement fait progresser l'équité en matière de santé pour l'ensemble de la population ontarienne en améliorant la prestation des services et l'accès à ceux-ci. L'Ontario bâtit un système de soins de santé plus efficace, connecté et équitable permettant à l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens de recevoir des soins de santé adaptés à leurs besoins, peu importe leur lieu de résidence et leur identité.

Le gouvernement collabore avec des partenaires des Premières Nations, Métis, Inuits et Autochtones en milieu urbain pour améliorer les services et les résultats en matière de santé de leurs communautés. Le ministère contribue à la formation sur la sensibilisation

culturelle et la sécurisation culturelle des Autochtones offerte par l'Indigenous Primary Health Care Council et Santé Ontario à l'intention du secteur des soins de santé. La Province collabore également avec des partenaires Autochtones et avec le gouvernement fédéral pour faire progresser la transformation de la santé des Premières Nations et améliorer l'accès à des services de santé sûrs et efficaces, à proximité des personnes qui en ont besoin.

Dans le cadre de la stratégie *Vers le mieux être* (<https://www.ontario.ca/fr/page/feuille-de-route-vers-le-mieux-etre-plan-delaboration-du-systeme-de-sante-mentale-et-de-lutte-contre>) , l'Ontario a investi dans des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances destinés expressément aux Autochtones. Le ministère finance 21 organismes de soins de santé primaires Autochtones (dans les réserves et hors réserve) qui offrent un éventail de services. La Stratégie pour la lutte contre le cancer chez les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain de Santé Ontario continue d'améliorer le rendement du système de soins contre le cancer pour les populations Autochtones. De plus, le gouvernement continue d'investir dans les soins primaires, la santé publique, les services hospitaliers, les soins à domicile et en milieu communautaire, la santé mentale et la lutte contre les dépendances afin de remédier aux lacunes en matière de soins et de garantir un accès équitable aux services de santé.

Dans la foulée du *Plan ontarien pour la santé des Noirs* (<https://www.ontariohealth.ca/fr/a-propos-de-nous/nos-programmes/equite-provinciale-et-sante-des-Autochtones/equite-inclusion-diversite-et-antiracisme/plan-sante-noirs>) , le gouvernement investit dans de meilleurs moyens de travailler avec les communautés Noires de l'Ontario afin d'améliorer leurs résultats en matière de santé. Ce plan vise notamment à améliorer l'accès au dépistage culturellement adapté de maladies courantes, notamment du cancer du sein, du diabète et de l'hypertension, et à accroître le nombre de cliniques de mieux-être. Le gouvernement de l'Ontario appuie la création du Carrefour des services de santé et des services sociaux pour les Noirs à Peel qui permettra aux personnes et aux familles Noires d'accéder facilement à des soins de santé et à des services sociaux en un seul endroit, près de chez elles.

Les investissements dans les modèles locaux pour la santé de la population (anciennement la Stratégie pour les collectivités prioritaires) permettent d'offrir des mesures de soutien culturellement adaptées et d'améliorer les résultats en matière de santé pour les communautés ayant des besoins importants. Des investissements seront faits en collaboration avec des organismes communautaires pour aider les communautés confrontées à des obstacles systémiques aux soins de santé grâce au déploiement

d'ambassadrices et d'ambassadeurs communautaires responsables de la mobilisation locale, de la sensibilisation et de l'orientation dans le système de santé, de la prestation de services de santé sans obstacles et de l'amélioration de l'accès à des mesures de soutien intégrées.

Le gouvernement s'engage à offrir aux Ontariennes et aux Ontariens francophones l'accès aux services de santé voulus dans la langue de leur choix. Le ministère finance des programmes et des services en français depuis plus de 30 ans pour accroître la capacité des services de santé en français et en améliorer l'accès.

Santé publique

Offrir un accès plus pratique et uniforme aux services de santé publique est une priorité pour l'Ontario. C'est pourquoi le gouvernement continue d'accroître les investissements indispensables à la création et au maintien d'un secteur de la santé publique solide, fort du soutien et des ressources nécessaires pour favoriser l'accès à des soins plus rapides et pratiques au sein même des collectivités. La Province collabore également avec les municipalités à une approche de financement durable à plus long terme pour la santé publique.

Le Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés réduit les déplacements inutiles à l'hôpital, prévient les maladies chroniques et améliore la qualité de vie des aînés. Ce programme sera élargi, pour améliorer l'accès à des services dentaires dans des cliniques nouvelles ou rénovées, et procédera à l'acquisition d'autobus dentaires mobiles supplémentaires.

Le gouvernement continuera d'investir dans les services de santé publique Autochtones et d'aider les fournisseurs de services de santé publique des Premières Nations et des Autochtones en milieu urbain à augmenter leur capacité en ressources humaines et à remédier aux lacunes dans les services de santé publique. Cet investissement permet de poursuivre les efforts de rétablissement du système, et s'inscrit dans les priorités de santé publique dirigées par des Autochtones en offrant aux populations Autochtones de l'Ontario des programmes de santé publique et des mesures de soutien connexes.

Plan stratégique 2024–2025

Le budget de 2024 prévoit que les dépenses du secteur de la santé passeront de 84,5 milliards de dollars en 2023–2024 à 89,9 milliards de dollars en 2026–2027.

Améliorer l'accès aux services numériques

Le gouvernement continue d'investir dans l'amélioration de l'accès aux services numériques pour la population de l'Ontario. Cela comprend l'amélioration des services de Santé811 pour faciliter l'accès aux soins virtuels, la prise de rendez-vous en ligne et l'intégration avec les équipes Santé Ontario. Il est également question de poursuivre les investissements dans la gestion des soins à distance, une composante essentielle du soutien apporté aux patientes et aux patients dans le confort de leur domicile, plutôt qu'à l'hôpital, pour un large éventail de problèmes de santé, entre autres leur sortie de l'hôpital après une intervention chirurgicale et la gestion des maladies chroniques.

Un indicateur de rendement clé du ministère qui concourt à ce résultat stratégique est le pourcentage d'Ontariennes et d'Ontariens qui ont eu une consultation virtuelle, dans le cadre duquel le ministère établit des attentes au moyen du modèle des équipes Santé Ontario et modernise les cadres de facturation des soins virtuels afin d'éliminer les obstacles obsolètes aux soins virtuels.

Soutenir les soins à domicile et en milieu communautaire

Dans le budget de 2023, le gouvernement a accéléré l'engagement d'un milliard de dollars sur 3 ans pour stabiliser la main-d'œuvre des soins à domicile et en milieu communautaire ainsi que pour soutenir l'expansion des services de soins à domicile. Dans le budget de 2024, le gouvernement investit 2 milliards de dollars de plus sur 3 ans pour stimuler cette accélération et soutenir les investissements antérieurs afin d'augmenter la rémunération des préposées et préposés aux services de soutien à la personne, des infirmières et infirmiers et des autres fournisseurs de soins de première ligne, en plus de stabiliser ces services bonifiés. Le gouvernement continue d'investir dans la transformation du système de soins à domicile, notamment dans de nouveaux modèles de soins et dans la modernisation du Système CHRIS d'information sur la santé des clients, la plateforme numérique qui régit les soins à domicile. Pour ce qui est des soins en milieu communautaire, le gouvernement fournit également des mesures de soutien au personnel afin de renforcer les programmes de jour pour adultes, les services de repas, le transport et les services d'assistance.

Le gouvernement élargit les services de soins palliatifs dans les collectivités locales en ajoutant jusqu'à 84 lits pour adultes et 12 lits pour enfants, ce qui portera leur nombre

total à plus de 750. Ces nouveaux lits offriront du confort et de la dignité aux personnes en fin de vie sans les éloigner de leur collectivité et de leurs proches.

Parmi les indicateurs de rendement clés du ministère qui portent sur les soins intégrés entre les secteurs et qui suivent les progrès réalisés sur le plan de la rapidité d'accès aux services de soins à domicile, citons le temps d'attente entre le congé de l'hôpital et le premier service de soins à domicile et le temps d'attente avant de recevoir le premier service de soins à domicile dans la collectivité. À terme, le gouvernement souhaite retrouver les délais pré-pandémiques.

Investir dans les hôpitaux

Le gouvernement a le plan d'agrandissement hospitalier le plus ambitieux de l'histoire de la province, misant sur plus de 50 projets qui ajouteraient environ 3 000 lits sur 10 ans. Ce plan repose sur un investissement de près de 50 milliards de dollars sur 10 ans dans les infrastructures hospitalières, dont près de 36 milliards de dollars en subventions d'immobilisations hospitalières. En outre, le gouvernement s'engage à verser 620 millions de dollars sur 10 ans pour que les partenaires du système de soins de santé puissent répondre aux besoins urgents en matière de renouvellement des infrastructures, comme la mise à niveau d'équipement essentiel, la réparation de bâtiments et le prolongement de la durée de vie d'infrastructures hospitalières et communautaires. Le gouvernement s'engage également à consacrer 500 millions de dollars supplémentaires sur 10 ans à des projets visant les petits hôpitaux et à des programmes de santé communautaire.

L'Ontario investit 965 millions de dollars supplémentaires en financement de fonctionnement des hôpitaux en 2024-2025, y compris une augmentation de 4 % du financement hospitalier de base pour un deuxième exercice consécutif, du jamais vu. Cet investissement prévoit également du financement pour la stabilisation et la gestion du système chirurgical, l'accent étant mis sur l'optimisation de la capacité afin d'augmenter le nombre d'interventions chirurgicales et de fournir ainsi à la population de l'Ontario les soins dont elle a besoin tout en réduisant les temps d'attente. Le gouvernement octroie également des fonds pour atténuer les pressions auxquelles font face les petits hôpitaux et les hôpitaux du Nord afin de remédier aux pénuries de ressources humaines dans le secteur de la santé, à l'augmentation des coûts de personnel des agences, à la fermeture de services d'urgence et à d'autres éléments devant être stabilisés.

Les investissements dans les hôpitaux sont surveillés au moyen de divers résultats attendus par le ministère, comme l'élimination des soins de santé de couloir, la réduction

du taux d'autres niveaux de soins (ANS) et l'amélioration des conditions des infrastructures hospitalières.

Donner accès aux soins primaires à plus de gens

Dans le budget de 2024, le gouvernement compte investir un total de 546 millions de dollars sur 3 ans à compter de 2024–2025. Ces fonds permettront à plus de 600 000 personnes d'accéder aux soins primaires dispensés par des équipes interprofessionnelles nouvelles et agrandies. Cet investissement s'ajoute à l'engagement de 60 millions de dollars pris dans le budget de 2023, ce qui porte l'investissement total à 606 millions de dollars depuis 2023–2024. Cet investissement donnera également un coup de pouce à toutes les équipes de soins primaires interprofessionnelles existantes grâce à un financement opérationnel continu pour leurs installations et leurs fournitures, afin qu'elles puissent continuer de fournir des soins de haute qualité. Le financement, tant pour les nouvelles équipes que les équipes élargies, se concentrera sur les régions où les besoins sont importants, ce qui permettra au gouvernement de faire un pas de plus vers l'offre d'accès aux soins primaires pour toute la population de l'Ontario.

Soutenir le personnel de la santé

Le gouvernement est déterminé à soutenir et à augmenter le personnel du secteur de la santé en investissant 743 millions de dollars sur 3 ans pour répondre aux besoins immédiats en matière de dotation de personnel de la santé et pour se préparer pour l'avenir. Il s'agit notamment de rendre permanents le Programme élargi d'externat et le Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision ainsi que dégager 128 millions de dollars au cours des 3 prochaines années pour soutenir l'augmentation des inscriptions de 2 000 d'infirmières et infirmiers autorisés et 1 000 infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés dans les collèges et les universités financés par les fonds publics. Cela permettra également de fusionner le Programme de mentorat clinique, d'aider les étudiantes et étudiants en soins infirmiers à améliorer leurs compétences ainsi que de stabiliser la main-d'œuvre infirmière des services d'urgence.

L'Ontario travaille actuellement à la création d'une nouvelle école de médecine à l'Université York, qui sera la première école au Canada à se consacrer principalement à la formation de médecins de famille. Cet investissement s'inscrit dans le prolongement d'autres projets d'expansion de l'enseignement médical et de la formation médicale en Ontario, notamment la création d'une école de médecine à l'Université métropolitaine de Toronto. Il contribuera également à alléger les pressions qui pèsent sur le système de soins de santé, à attirer et à retenir les futurs médecins, à améliorer les résultats à long

terme en matière de santé communautaire et à soutenir la recherche, la formation et l'innovation technologique.

La Province continue d'élargir l'accès aux soins paramédicaux en ajoutant 700 places de formation supplémentaires pour les technologues en radiation et en imagerie médicales, les technologistes de laboratoire médical, les techniciennes et techniciens de laboratoire médical et les postes connexes en radiation médicale. L'Ontario collabore également avec les collèges afin d'étudier et de mettre à l'essai des programmes accélérés pour les techniciennes et techniciens pharmaceutiques et les technologues en radiation médicale afin que leur entrée sur le marché du travail se fasse plus massivement et plus rapidement.

Le gouvernement aide en outre à répondre à la demande croissante en ressources humaines en santé dans toute la province, en particulier dans les communautés mal desservies, grâce à l'expansion de la subvention ontarienne Apprendre et rester. La Province investira également 50 millions de dollars sur 3 ans pour recruter et retenir les travailleuses et travailleurs de la santé dans les collectivités du Nord.

Les fournisseurs de soins de santé doivent être disponibles et recevoir une formation adéquate pour continuer à répondre efficacement aux besoins de la population et à offrir aux patientes et aux patients des soins sûrs et de grande qualité. Le ministère continue de surveiller des données associées aux programmes, dont les extrants, et contribue directement à divers résultats attendus, dont l'augmentation de l'effectif grâce aux programmes de ressources humaines dans le domaine de la santé et la réduction du taux d'ANS.

Soutenir l'adoption de technologies innovantes en matière de soins de santé

L'Ontario consacre 12 millions de dollars à la création d'un nouveau fonds d'accélération pour les technologies de la santé destiné à aider les fournisseurs de services de santé à acheter et à utiliser de nouvelles technologies prometteuses afin d'améliorer les soins aux patientes et aux patients. Ce fonds offrira aux innovateurs, y compris aux entreprises ontariennes, davantage de possibilités de partenariat avec le système de soins de santé afin de promouvoir l'adoption rapide des technologies et de créer les conditions nécessaires pour que les entreprises se développent en Ontario.

En collaboration avec ApprovisiOntario, ce fonds accélérera l'examen et l'adoption d'innovations prometteuses dans le domaine de la santé et permettra de les mettre en

œuvre plus rapidement pour que les patientes et les patients puissent en bénéficier. L'adoption de technologies ontariennes pour résoudre certains des plus grands défis de la province en matière de soins de santé est un pilier essentiel de la Stratégie ontarienne pour les sciences de la vie, Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur.

Soutenir le secteur des soins de santé des régions rurales et du Nord

Le gouvernement investit 50 millions de dollars sur 3 ans pour augmenter et stabiliser la capacité des services de santé dans les collectivités rurales et du Nord. Cet investissement permettra de mettre en place des solutions à long terme dans les domaines de l'éducation, du recrutement, du maintien en poste, du champ d'activité et des modèles de soins, afin de fournir à la population du Nord de l'Ontario et des régions éloignées un meilleur accès aux services de santé. Ce financement soutiendra également l'expansion des filières généralistes rurales existantes pour les médecins, et financera des mesures de soutien supplémentaires et de perfectionnement pour d'autres travailleuses et travailleurs de la santé. Le gouvernement investit également 45 millions de dollars sur 3 ans pour bonifier le Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales, qui joue un rôle essentiel dans l'atténuation du fardeau financier des déplacements liés à la santé pour la population résidant dans les collectivités du Nord.

Investir dans les mesures de soutien aux communautés Autochtones et aux collectivités du Nord

Le gouvernement s'est engagé à améliorer la santé et le bien-être des communautés Autochtones et des collectivités du Nord grâce à plusieurs investissements totalisant environ 94 millions de dollars sur 3 ans. Ces investissements sont axés sur des soins culturellement adaptés et sécuritaires, y compris la vaccination, la prévention des maladies chroniques et la gestion du diabète et des maladies cardiovasculaires, les soins maternels et les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

L'Ontario continue d'évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration de la santé et du bien-être des communautés Autochtones et des collectivités du Nord, comme le pourcentage de personnes Autochtones auto-identifiées vivant en dehors des communautés des Premières Nations qui déclarent un état de santé mentale positif, ou encore l'écart sur le plan de l'espérance de vie à la naissance entre les populations Autochtones et non Autochtones.

Préserver la santé des femmes et des enfants

Le gouvernement prend des mesures pour que les femmes et les enfants soient mieux à même d'accéder à des soins sécuritaires et culturellement adaptés afin de renforcer globalement la santé de leur famille, grâce à des investissements de 50 millions de dollars sur 3 ans. Ces investissements permettront entre autres l'amélioration de l'accès au programme « Bébé en santé, enfant en santé » à l'intention des Autochtones dans 160 établissements d'accouchement Autochtones, l'appui de cliniques mobiles innovantes de soins de santé maternelle améliorant l'accessibilité aux soins de santé maternelle et néonatale dans les communautés éloignées et mal desservies, ainsi que le financement pour fournir aux mères des communautés Autochtones du Nord du soutien essentiel lors de l'accouchement, notamment en augmentant le nombre de doulas, d'auxiliaires ou de sages-femmes.

Aiguiller les gens vers les services de santé mentale

S'appuyant sur l'investissement de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans pour les services de santé mentale et de toxicomanie dans le cadre de sa stratégie *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances* (<https://www.ontario.ca/fr/page/feuille-de-route-vers-le-mieux-etre-plan-delaboration-du-systeme-de-sante-mentale-et-de-lutte-contre>) , le gouvernement investit un montant additionnel de 396 millions de dollars sur 3 ans. Ces investissements favorisent la stabilisation, l'expansion et l'accessibilité accrue des services et des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Cela comprend le maintien du Fonds pour les services de lutte contre les dépendances qui donne accès à des services et à des traitements spécialisés améliorés, de 3 cliniques mobiles de santé mentale pour soutenir les personnes vivant dans des communautés éloignées, rurales et mal desservies et de 3 équipes mobiles d'intervention en cas de crise, en partenariat avec la police, pour aider les personnes en situation de crise en matière de santé mentale ou de dépendance.

Le gouvernement apporte également un soutien continu au Programme ontarien de psychothérapie structurée visant à épauler les personnes aux prises avec la dépression, l'anxiété et les troubles liés à l'anxiété au moyen d'une thérapie cognitivo-comportementale. Par ailleurs, l'Ontario ajoute 5 carrefours bien-être pour les jeunes à Port Hope, à Thunder Bay, dans le comté d'Oxford, à Vaughan et à Brampton, et investit 8,3 millions de dollars sur 3 ans pour ajouter 5 carrefours supplémentaires, ce qui portera leur nombre total à 32.

Information financière du ministère

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2024–2025 (\$)

Catégorie	Chiffre (\$)
Fonctionnement	78 415 357 665
Immobilisations	2 422 542 200
Total	80 837 899 865

Tableau 2 : Chiffres combinés – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Charges de fonctionnement			
Crédits et programmes	Prévisions 2024–2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023–2024 \$	% ****
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	78 415 3 57 665	2 834 08 1 900	3,7

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% ****
1401 — Programme d'administration du ministère	99 495 4 00	866 000	0,9
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	1 194 52 3 000	106,732, 800	9,8
1403 — Programme des solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information	144 049 700	(33 935 700)	(19,1)
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	24 996 9 48 600	(64 110 200)	(0,3)
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	1 538 83 4 000	(194 023 200)	(11,2)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	78 415 3 57 665	2 834 08 1 900	3,7

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% ****
1412 — Programmes provinciaux et intendance	3 349 67 6 500	472 416 200	16,4
1413 — Systèmes informatiques	186 968 100	(35 406 100)	(15,9)
1416 — Services et programmes de santé	37 789 0 79 800	3 100 86 0 900	8,9
Total à voter — Charges de fonctionnement	69 299 5 75 100	3 353 40 0 700	5,1
Crédits législatifs	105 565	(397 066 800)	(100,0)
Total du ministère — Charges de fonctionnement	69 299 6 80 665	2 956 33 3 900	4,5
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	78 415 3 57 665	2 834 08 1 900	3,7

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% ****
Redressement de consolidation — Hôpitaux	4 429 29 8 000	150 790 700	3,5
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	14 342 8 00	(3 473 9 00)	(19,5)
Redressement de consolidation — Ornge	(27 438 100)	(5 625 6 00)	S.O. *****
Redressement de consolidation — Financement des collèges	(755 500)	6 584 10 0	S.O. *****
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	(13 086 700)	9 633 20 0	S.O. *****
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	78 415 3 57 665	2 834 08 1 900	3,7

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% ****
Redressement de consolidation — Santé Ontario	4 741 84 6 500	(280 756 300)	(5,6)
Redressement de consolidation — Commissions scolaires	S.O. *****	S.O. *****	S.O. *****
Redressement de consolidation — Sociétés d'aide à l'enfance	(21 903 000)	669 300	S.O. *****
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(6 627 0 00)	(73 500)	S.O. *****
Redressement de consolidation — Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	S.O. *****	S.O. *****	S.O. *****
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	78 415 3 57 665	2 834 08 1 900	3,7

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% ****
Redressements de consolidation	9 115 67 7 000	(122 252 000)	(1,3)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	78 415 3 57 665	2 834 08 1 900	3,7

Actifs de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$	% ****
1401 — Programme d'administration du	1 000	S.O. *****	S.O. *****
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	57 588 0 00	(211 501 000)	(78,6)

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$	% ****
ministère			
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	S.O. *****	(4 500 000)	(100,0)
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	13 000 000	S.O. *****	S.O. *****
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	750 000	(207 001 000)	(99,6)
1412 — Programmes provinciaux et intendance	5 729 400	S.O. *****	S.O. *****
1416 — Services et programmes de santé	38 107 600	S.O. *****	S.O. *****
Total à voter — Actifs de fonctionnement	57 588 000	(211 501 000)	(78,6)
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	57 588 000	(211 501 000)	(78,6)

Charges d'immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$	% ****
1413 — Systèmes informatiques	1 000	S.O. *****	S.O. *****
1416 — Services et programmes de santé	1 000	(5 215 100)	(100,0)
1407 — Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	2 281 03 7 400	(59 782 200)	(2,6)
Total à voter — Charges d'immobilisations	2 281 03 9 400	(64 997 300)	(2,8)
Crédits législatifs	11 670 600	(5 021 600)	(30,1)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 422 54 2 200	144 414 800	6,3

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$	% ****
Total du ministère — Charges d'immobilisations	2 292 71 0 000	(70 018 900)	(3,0)
Redressement de consolidation — Hôpitaux	91 104 0 00	207 271 300	s.o. *****
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	1 227 00 0	(324 000)	(20,9)
Redressement de consolidation — Ornge	17 642 2 00	133 800	0,8
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	12 571 2 00	5 066 70 0	67,5
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 422 54 2 200	144 414 800	6,3

Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$	% ****
Redressement de consolidation — Santé Ontario	8 287 80 0	2 052 70 0	32,9
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(1 000 0 00)	233 200	S.O. *****
Redressements de consolidation	(84 601 500)	214 433 700	S.O. *****
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 422 54 2 200	144 414 800	6,3

Biens immobilisés			
Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024	% ****

		\$	
1413 — Systèmes informatiques	15 396 6 00	(4 649 1 00)	(23,2)
Total à voter — Biens immobilisés	15 396 6 00	(4 649 1 00)	(23,2)
Total du ministère — Biens immobilisés	15 396 6 00	(4 649 1 00)	(23,2)

Fonctionnement et immobilisations			
Crédits et programmes	Prévisions 2024-2025 \$	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$	% ****
Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	80 837 8 99 865	2 978 49 6 700	3,8

Charges de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Actuals 2022-2023 \$ [1]
1401 — Programme d'administration du ministère	98 629 4 00	89 809 4 00	84 247 4 37
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	1 087 79 0 200	1 179 23 0 700	973 343 922
1403 — Programme des solutions numériques pour la santé et de gestion de l'information	177 985 400	54 199 2 00	142 857 170
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	25 061 0 58 800	25 860 5 39 000	24 175 6 71 438
1406 — Programme de la	1 732 85	1 866 62	1 954 35
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	75 581 2 75 765	78 805 6 91 965	73 817 5 44 377

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Actuals 2022-2023 \$ [1]
santé de la population et de la santé publique	7 200	3 900	2 293
1412 — Programmes provinciaux et intendance	2 877 26 0 300	2 988 52 9 700	2 749 48 2 350
1413 — Systèmes informatiques	222 374 200	217 639 800	246 149 121
1416 — Services et programmes de santé	34 688 2 18 900	38 154 0 35 700	33 991 0 24 944
Total à voter — Charges de fonctionnement	65 946 1 74 400	70 410 6 07 400	64 317 1 28 675
Crédits législatifs	397 172 365	397 175 265	1 324 42 8 023
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	75 581 2 75 765	78 805 6 91 965	73 817 5 44 377

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Actuals 2022-2023 \$ [1]
Total du ministère — Charges de fonctionnement	66 343 3 46 765	70 807 7 82 665	65 641 5 56 698
Redressement de consolidation — Hôpitaux	4 278 50 7 300	4 080 14 1 800	4 627 97 2 995
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	17 816 7 00	16 979 6 00	(111 611 208)
Redressement de consolidation — Ornge	(21 812 500)	(54 390 400)	(31 605 883)
Redressement de consolidation — Financement des collèges	(7 339 6 00)	(10 500 500)	(22 377 946)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	75 581 2 75 765	78 805 6 91 965	73 817 5 44 377

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Actuals 2022-2023 \$ [1]
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé<	(22 719 900)	(20 733 100)	(27 071 438)
Redressement de consolidation — Santé Ontario	5 022 60 2 800	4 018 34 2 000	3 817 83 2 688
Redressement de consolidation — Commissions scolaires	S.O.	S.O.	(45 105 661)
Redressement de consolidation — Sociétés d'aide à l'enfance	(22 572 300)	(22 103 000)	(22 951 841)
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(6 553 5 00)	(9 827 1 00)	(8 131 8 09)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	75 581 2 75 765	78 805 6 91 965	73 817 5 44 377

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Actuals 2022-2023 \$ [1]
Redressement de consolidation — Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	S.O. *****	S.O. *****	(962 218)
Redressements de consolidation	9 237 92 9 000	7 997 90 9 300	8 175 98 7 679
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	75 581 2 75 765	78 805 6 91 965	73 817 5 44 377

Actifs de fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
-----------------------	-----------------------------------	---	--

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
1401 — Programme d'administration du ministère	1 000	S.O.	S.O.
1402 — Programme des politiques de santé et de la recherche	4 500 00 0	S.O.	S.O.
1405 — Programme d'assurance-santé de l'Ontario	13 000 0 00	13 500 0 00	13 000 0 00
1406 — Programme de la santé de la population et de la santé publique	207 751 000	750 000	1 348 46 0 996
1412 — Programmes provinciaux et intendance	5 729 40 0	5 729 40 0	4 368 40 0
1416 — Services et programmes de santé	38 107 6 00	38 107 6 00	38 106 6 00
Total à voter — Actifs de	269 089	58 087 0	1 403 93
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	269 089 000	58 087 0 00	1 403 93 5 996

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
fonctionnement	000	00	5 996
Total du ministère — Actifs de fonctionnement	269 089 000	58 087 0 00	1 403 93 5 996

Charges d'immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
1413 — Systèmes informatiques	1 000	1 000	S.O.
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 278 12 7 400	2 326 27 6 000	2 212 92 0 729

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
1416 — Services et programmes de santé	5 216 10 0	1 000	28 478 2 17
1407 — Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	2 340 81 9 600	1 951 75 4 400	1 314 58 0 824
Total à voter — Charges d'immobilisations	2 346 03 6 700	1 951 75 6 400	1 343 05 9 041
Crédits législatifs	16 692 2 00	16 453 4 00	16 059 5 47
Total du ministère — Charges d'immobilisations	2 362 72 8 900	1 968 20 9 800	1 359 11 8 588
Redressement de consolidation — Hôpitaux	(116 167 300)	321 508 700	817 015 895
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 278 12 7 400	2 326 27 6 000	2 212 92 0 729

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
Redressement de consolidation — Services de soutien à domicile et en milieu communautaire	1 551 00 0	1 223 90 0	1 634 08 9
Redressement de consolidation — Ornge	17 508 4 00	12 791 1 00	12 393 6 55
Redressement de consolidation — Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	7 504 50 0	12 914 0 00	12 538 6 02
Redressement de consolidation — Santé Ontario	6 235 10 0	10 861 7 00	10 219 9 00
Redressement de consolidation — Portefeuille immobilier général	(1 233 2 00)	(1 233 2 00)	S.O. *****
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 278 12 7 400	2 326 27 6 000	2 212 92 0 729

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
Redressements de consolidation	(84 601 500)	358 066 200	853 802 141
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 278 12 7 400	2 326 27 6 000	2 212 92 0 729

Biens immobilisés

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
Total du ministère — Biens immobilisés	20 045 7 00	17 657 9 00	7 993 79 6

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
1413 — Systèmes informatiques	20 045 7 00	17 657 9 00	7 993 79 6
Total à voter — Biens immobilisés	20 045 7 00	17 657 9 00	7 993 79 6
Total du ministère — Biens immobilisés	20 045 7 00	17 657 9 00	7 993 79 6

Fonctionnement et immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2023-2024 \$ [1]	Variation par rapport aux prévisions 2023-2024 \$ [1]	Chiffres réels 2022-2023 \$ [1]
Total du ministère — Fonctionnement et	77 859 4 03 165	81 131 9 67 965	76 030 4 65 106

Données d'analyse des tendances historiques	Chiff res réel s 2021 – 2022 \$ [1]	Chiff res réel s 2022 – 2023 \$ [1]	Prév isio ns 2023 – 2024 \$ [1]	Prév isio ns 2024 – 2025 \$
Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	73 401 97 3 2 73	76 030 46 5 1 06	77 859 40 3 1 65	80 837 89 9 8 65
Variation en pourcent	S . O ***** . 100	3 , 6 %	2 , 4 %	3 , 8 %

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2024–2025 \$	Chiffres réels provisoires 2023–2024 \$	Charges réelles 2022–2023 \$
Comité d'évaluation des médicaments	S . O . *****	701 700	350 371
Commission du	9 583 091	9 753 472	9 204 422

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2024–2025 \$	Chiffres réels provisoires 2023–2024 \$	Charges réelles 2022–2023 \$
consentement et de la capacité			
Secrétariat des conseils de santé	5 359 657	5 535 305	4 604 152
Commissions de réglementatio n — Collèges (26)	1 081 830	1 264 489	971 867
Commission de révision des paiements effectués aux médecins	772	903	694
Commission d’appel et de révision des professions de la santé	2 392 651	2 796 634	2 149 449
Commission d’appel et de révision des services de santé	230 809	269 780	207 349

Organismes conseils et commissions	Prévisions 2024–2025 \$	Chiffres réels provisoires 2023–2024 \$	Charges réelles 2022–2023 \$
Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	97	113	87
Comité d'admissibilité médicale	S.O. *****	S.O. *****	87
Commission ontarienne d'examen	7 112 700	6 787 775	6 733 732
Services de soutien à domicile et en milieu communautair e	4 005 252 4 21	4 059 499 4 83	3 631 662 4 97
Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé	150 517 900	197 738 100	209 337 900
Santé Ontario [2]	34 237 904 242	35 621 691 379	30 989 892 314

Organigramme du ministère

8 avril 2024

Sylvia Jones, ministre

Michael Tibollo, ministre associé, Services de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Robin Martin, adjointe parlementaire

Dawn Gallagher Murphy, adjointe parlementaire

Deborah Richardson, sous-ministre

Peter Spencer, directeur, Services juridiques

Lisa Legatto, directrice, Communications

Justine Walker, directrice, Politiques et mise en œuvre

D^r Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef, Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, et sous-ministre adjoint de la santé publique

Elizabeth Walker, directrice générale de la santé publique

Brent Feeney, directeur, Responsabilisation et liaison

Colleen Kiel, directrice, Politiques, planification et communications stratégiques en matière de santé publique

Jodi Melnychuk, directrice, Politiques et partenariats pour la protection de la santé

Heather Schramm, directrice, Politiques et programmes de promotion de la santé et de prévention

Robert Lerch, directeur, Politiques et programmes relatifs à la vaccination

Justine Hartley, directrice, Gestion des situations d'urgence pour le système de santé

D^{re} Karima Velji, chef des soins infirmiers et de la pratique professionnelle et

SMA des soins infirmiers et de la pratique professionnelle

David Lamb, directeur, Planification de la capacité et des ressources humaines dans le domaine de la santé

Allison Henry, directrice, Surveillance réglementaire relative aux ressources humaines dans le domaine de la santé

D^{re} Nathalie Boudreau, directrice, Soins infirmiers et professionnels de la santé

Robert Crawford, directeur de projet, plan intégré pour la capacité du système de santé

Angela Copeland, directrice de l'information, Groupement ITI pour les services de santé

Arden Tansey, responsable, Solutions ITI

pour les médicaments et les appareils et accessoires fonctionnels

Hélène Wong, responsable, Solutions ITI

pour la santé publique

Tanya Bobechko, responsable, Solutions ITI
pour les paiements et les inscriptions

Mandeep Flora, responsable, Gestion des solutions ITI
ministérielles et de l'intégration

Nicki Cunningham, responsable, Solutions ITI
pour les soins de longue durée et l'administration en matière de
santé communautaire Solutions

Heather Berios, responsable, Solutions ITI
pour les services de santé d'urgence et gestion des technologies

Milos Jokanovic, directeur, Services technologiques numériques

Shawn Lawson, SMA
et directeur général de l'administration, Services ministériels

Cherrie Lethbridge, directrice, Unité des activités stratégiques
des RH

Rayomond Dinshaw, directeur, Surveillance financière et
performance

John Amodeo, dir. intérim., Services opérationnels

Jim Yuill, directeur, Gestion financière

John Amodeo, directeur, Gestion ministérielle

Greig Hein, SMA,
Politiques et planification stratégiques et services en français

Robert Francis, directeur, Politiques stratégiques

Jovan Matic, directeur, Modernisation de la chaîne d'approvisionnement

Jillian Paul, directrice, Recherche, analyse et évaluation

Hanna Ziada, directrice, Services aux Autochtones, aux francophones et aux groupes prioritaires

Michael Hillmer, SMA,

Stratégies relatives au numérique et à l'analytique

Kamil Malikov, directeur, Science des données pour la santé

Aileen Chan, directrice, Données sur la santé

Jennifer Bridge, directrice, Analytique et connaissances en matière de santé

Paul Pirie, dir. intérim., Programme des solutions numériques pour la santé

Christine Sham, directrice, Stratégies et politiques de gestion de l'information

Peter Kaftarian, sous-ministre associé, Soins cliniques et prestation des services

Patrick Dicerri, SMA,

Programmes de santé et prestation des services, directeur général du Régime et administrateur en chef, programmes publics de médicaments de l'Ontario

Angie Wong, directrice, Politiques et stratégies relatives aux programmes de médicaments

David Schachow, directeur, Prestation des programmes et examen de l'admissibilité

Rob Acheson, directeur, Services pour les demandes de règlement

Laura Pinkney, directrice, Assurance-santé

Lilly Whitham, directrice, Laboratoires et services diagnostiques

Teresa Buchanan, SMA,

Services de médecin et services aux professionnels

Neeta Sarta, directrice, Relations avec les médecins et surveillance des contrats

Nadia Surani, directrice, Soins primaires

Julie Ingo, directrice, Services aux professionnels

Nicole Williams, directrice, Gestion des négociations avec les professionnels

Catherine Wang, SMA, Hôpitaux et immobilisations

Directrice ou directeur, Modèles pour le secteur de la santé (poste vacant)

Tara Wilson, directrice, Hôpitaux

Caroline Proctor, dir. intérim., Investissement dans les immobilisations – santé

Kristin Taylor, directrice, Programmes provinciaux

Alison Blair, sous-ministre associée, Intégration des services de santé et partenariats

Rhonda McMichael, SMA, Partenariats stratégiques

Amy Olmstead, directrice, Soins à domicile et en milieu communautaire

Taryn Pimento, directrice, Bureau de la gestion des projets

Allison Costello, directrice, Politiques et opérations des équipes Santé Ontario

Renee Mahalanobis, directrice, Surveillance de Santé Ontario

Susan Picarello, SMA, Services de santé d'urgence

Stuart Mooney, directeur, Gestion et prestation des services de santé d'urgence

Adam Langley, directeur, Réglementation et responsabilisation des services de santé d'urgence

Kyle MacIntyre, SMA,

Santé mentale et lutte contre les dépendance

Rachel Robins, directrice, Politiques, responsabilisation et partenariats provinciaux en matière de santé mentale et de dépendances

Annexe

Rapport annuel 2023–2024

En 2023–2024, le ministère a continué de réaliser des progrès constants dans la mise en œuvre du plan *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes* (<https://www.ontario.ca/fr/page/votre-sante-plan-pour-des-soins-interconnectes-et-commodes>) .

Investir dans les services de santé pédiatrique

Le gouvernement de l'Ontario investit un montant supplémentaire de 330 millions de dollars par an dans les services de santé pédiatrique afin de permettre aux enfants et aux jeunes d'accéder à des soins de qualité dans les hôpitaux, les cliniques et les établissements de soins de santé communautaires à proximité. Ce nouvel investissement permettra de rapidement mettre en œuvre plus de 100 initiatives prioritaires pour que les enfants et les jeunes de toutes les régions puissent avoir accès à des soins d'urgence, à des interventions chirurgicales, à des services ambulatoires, à l'imagerie diagnostique et à des services de santé mentale.

Ces initiatives comprennent l'embauche de personnel de chirurgies pédiatriques supplémentaire afin d'augmenter le nombre de chirurgies d'un jour, de faciliter l'accès à l'imagerie diagnostique ainsi que d'augmenter le nombre de lits et le personnel pour que davantage de familles puissent bénéficier de soins de réadaptation postopératoire en milieu hospitalier. L'investissement dans des cliniques d'accès rapide où les personnes peuvent se rendre au lieu d'aller aux urgences pendant la période propice aux maladies respiratoires permettra d'augmenter le nombre d'entre elles qui peuvent être vues, évaluées et soignées sur place.

D'autres priorités visent à améliorer l'accès aux services de soutien psychosocial pour les enfants atteints de cancer et aux programmes de lutte contre les troubles de la nutrition, à réduire les temps d'attente pour que les enfants et les jeunes puissent accéder aux services de santé mentale dans les hôpitaux et dans les centres communautaires,

notamment aux programmes de santé mentale pour les jeunes Autochtones, ainsi qu'à élargir les programmes et les services de sages-femmes pour favoriser l'accès à des soins pendant la grossesse et l'accouchement et à des soins postnatals, y compris pour les communautés mal desservies.

Soutenir et augmenter la main-d'œuvre du secteur de la santé

L'Ontario a poursuivi ses efforts tout au long de la dernière année. L'année 2023 a été une année record grâce à l'ajout de 17 000 nouvelles infirmières et nouveaux infirmiers, de 2 400 nouveaux médecins et de milliers de préposées et de préposés aux services de soutien à la personne à la main-d'œuvre du secteur de la santé. Depuis 2018, 80 000 infirmières et infirmiers et plus de 10 400 médecins ont joint les rangs du système de soins de santé.

De plus, 30 000 infirmières et infirmiers étudient actuellement dans les collèges et universités de l'Ontario. L'investissement de 225 millions de dollars sur 4 ans du gouvernement permet d'accroître la formation en soins infirmiers dans ces établissements, ce qui ajoutera 2 000 places d'infirmières et infirmiers autorisés, 1 000 places d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et 150 places d'infirmières praticiennes et infirmiers praticiens. L'Ontario a lancé la plus grande expansion des écoles de médecine en 15 ans, y compris par l'ajout de 106 places de formation de premier cycle et de 60 places de formation postdoctorale, 75 places supplémentaires s'ajoutant en 2024.

La Province a également investi 200 millions de dollars en 2023–2024 pour prolonger les mesures de soutien par l'intermédiaire du Programme élargi d'externat et du Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision afin de remédier aux pénuries immédiates. En date de janvier 2024, 2 900 infirmières et infirmiers ayant fait leurs études à l'étranger avaient obtenu l'autorisation d'exercer leur profession dans le cadre du Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision. La subvention ontarienne Apprendre et rester (financée par le ministère des Collèges et Universités), qui aide à recruter et à maintenir en poste des travailleuses et travailleurs de la santé dans les petites communautés rurales et éloignées faisant face à des pénuries de personnel dans le secteur de la santé, a été élargie. Elle a permis à 3 700 étudiantes et étudiants inscrits dans des programmes de soins de santé admissibles de recevoir des sommes pour leurs frais d'études au cours de l'année scolaire 2023–2024.

Nouvelles voies pour aider les travailleuses et les travailleurs de la santé

Le gouvernement continue de créer de nouvelles voies pour aiguiller un plus grand

nombre de personnes vers des soins, et de soutenir les travailleuses et les travailleurs de la santé au moyen de 3 nouveaux programmes.

Le programme Préparation à la pratique médicale en Ontario pour les médecins éliminera les obstacles auxquels se heurtent les médecins ayant fait leurs études à l'étranger en supprimant l'exigence de compléter de longs programmes de remise à niveau, ce qui leur permettra d'exercer immédiatement en Ontario.

Le Programme de mentorat clinique jumelle du personnel infirmier de première ligne agissant comme mentor avec du personnel infirmier nouvellement diplômé, formé à l'étranger ou souhaitant se perfectionner que ces personnes aient du soutien pour faire la transition vers la profession infirmière en toute confiance. Ce programme, auquel participent 107 hôpitaux, a permis à 435 infirmières et infirmiers de première ligne d'encadrer et de soutenir plus de 16 000 infirmières et infirmiers nouvellement diplômés, formés à l'étranger ou en perfectionnement.

Le Fonds d'innovation pour les modèles de soins est un nouveau fonds de 40 millions de dollars qui encourage les partenaires du secteur de la santé à proposer des idées novatrices pour que la population ontarienne puisse accéder à de meilleurs services et soins. Des demandes provenant d'organismes admissibles (hôpitaux, établissements de soins de santé, foyers de soins de longue durée, fournisseurs de soins à domicile, équipes de santé familiale, cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien, équipes Santé Ontario, fournisseurs de services en santé mentale et d'autres encore) ont été soumises à Santé Ontario, qui choisira les projets retenus en 2024.

Un cap franchi pour l'initiative BEGIN de subventions pour la formation relais en soins infirmiers

L'initiative BEGIN de subventions pour la formation relais en soins infirmiers, un partenariat entre la Province et la Registered Practical Nurses Association of Ontario, a franchi un cap important en mai 2023, dépassant les 1 000 inscriptions. Les personnes inscrites à ce programme peuvent recevoir jusqu'à 10 000 dollars par an pour leurs études, et s'engagent à travailler dans les secteurs des soins de longue durée ou des soins à domicile et en milieu communautaire de l'Ontario après l'obtention de leur diplôme, et ce, pour une période équivalente à celle pendant laquelle elles ont reçu les subventions.

Nouvelles règles « de plein droit » pour éliminer les obstacles

En juillet 2023, des règles « de plein droit » sont entrées en vigueur, faisant de l'Ontario la

première province à permettre aux médecins, au personnel infirmier, aux thérapeutes respiratoires et aux technologues de laboratoire médical déjà titulaires d'un permis de pratique ailleurs au Canada de commencer à travailler dès leur arrivée, sans avoir à d'abord s'inscrire auprès de l'un des ordres professionnels de la santé de l'Ontario.

Il est par ailleurs désormais interdit aux ordres professionnels de la santé de faire de l'expérience canadienne une condition d'inscription, sauf en cas de dispense, et ils doivent rendre une décision concernant l'inscription dans un délai de 30 jours. Les personnes qui souhaitent s'inscrire à un ordre professionnel peuvent désormais démontrer leurs compétences linguistiques en passant un test approuvé en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada)* (<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/>) .

Stratégie pour la stabilisation des effectifs des services des urgences

La stratégie pour la stabilisation des effectifs des services des urgences a été lancée en 2023 en collaboration avec Santé Ontario afin d'offrir de la formation pour le perfectionnement et la normalisation des habiletés et des compétences du personnel infirmier des urgences des petits hôpitaux, des hôpitaux ruraux et des hôpitaux du Nord. La formation a été offerte à 1 171 infirmières et infirmiers de plus de 70 hôpitaux, et de 2 800 à 3 000 subventions de formation spécialisée dans le secteur des urgences seront versées cette année.

Le programme NORSTAR en soutien aux collectivités du Nord

En 2023, l'Ontario a lancé le programme simplifié d'aide au remboursement des frais relatifs à la formation pour les résidents dans le Nord de l'Ontario (NORSTAR) qui prévoit le remboursement de frais de déplacement et d'hébergement aux résidentes et aux résidents en médecine qui offrent des services cliniques dans les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario. Ce programme favorise l'accès des résidentes et résidents à des expériences d'apprentissage dans le Nord de l'Ontario, et permet d'offrir des services de médecin, tant immédiatement qu'à long terme, dans les collectivités du Nord. Grâce à 88 résidentes et résidents, le programme a offert plus de 3 000 jours de services dans 25 collectivités du Nord de l'Ontario.

Places de formation supplémentaires pour les infirmières praticiennes et les infirmiers praticiens

En collaboration avec les universités de l'Ontario, le gouvernement a ajouté cette année 121 places de formation au Programme des infirmières praticiennes en soins primaires.

Ces places supplémentaires contribueront à faire augmenter le nombre d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens dans les années à venir et à améliorer l'accès aux soins primaires, en particulier dans les régions du Nord et rurales. Cette augmentation, qui porte à 321 le nombre de places de formation pour le personnel infirmier praticien dans les écoles de la province, lui permet de se rapprocher de son objectif de 350 places.

À cela s'ajoute l'investissement de 80 millions de dollars du gouvernement en 2023–2024 pour faire augmenter les inscriptions aux programmes de formation en soins infirmiers dans les collèges et universités financés par les fonds publics, permettant ainsi de créer jusqu'à 500 places de formation pour les infirmières et les infirmiers auxiliaires autorisés et 1 000 places pour les infirmières et infirmiers autorisés. Ces nombres s'ajoutent aux 1 500 places de formation en soins infirmiers ajoutées en 2022–2023.

Élargir les programmes collégiaux de soins paramédicaux

Afin d'aider davantage d'étudiantes et d'étudiants qui souhaitent devenir ambulancières paramédicales et ambulanciers paramédicaux, le gouvernement de l'Ontario a ajouté plus de 300 places dans les programmes de soins paramédicaux des collèges provinciaux, ce qui leur permettra d'accéder plus facilement à une formation à proximité et de renforcer les effectifs paramédicaux.

Élargir le champ de pratique des infirmières et infirmiers autorisés

Sous réserve de certaines exigences, le gouvernement de l'Ontario permet désormais aux infirmières et infirmiers autorisés de prescrire des médicaments, notamment pour la contraception, l'immunisation, la désaccoutumance au tabac et le traitement topique des plaies, dans divers environnements de proximité, y compris dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite. Les infirmières et infirmiers autorisés devront respecter des exigences de scolarité supplémentaires pour bénéficier d'une indépendance accrue dans leur milieu communautaire. Ces exigences ont été élaborées et approuvées par le Conseil de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

Élargir les droits de prescription des pharmaciennes et pharmaciens

L'Ontario a permis aux pharmaciennes et pharmaciens de traiter 6 affections courantes supplémentaires et de prescrire des médicaments pour celles-ci. Ces affections s'ajoutent aux 13 affections courantes pour lesquelles les pharmaciennes et pharmaciens peuvent prescrire des médicaments depuis le 1^{er} janvier 2023. L'Ontario est maintenant un chef de file au Canada en ce qui concerne l'offre pratique de services de santé en pharmacie. En

date de mars 2024, plus de 700 000 évaluations en pharmacie avaient été réalisées depuis que les pharmaciennes et pharmaciens peuvent traiter 19 affections courantes et prescrire des médicaments pour celles-ci. Plus de 4 600 pharmacies ontariennes participent au programme.

Soins primaires

Augmentation du nombre d'équipes de soins primaires interprofessionnelles

Dans le cadre de son engagement visant à accroître l'accès aux soins primaires, le gouvernement a annoncé un investissement de 110 millions de dollars pour orienter jusqu'à 328 000 personnes vers des équipes de soins de primaires. Les nouvelles équipes élargies réuniront les équipes de santé familiales, les cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien, les centres de santé communautaire et les organismes de soins de santé primaires Autochtones. Ces équipes sont le fruit d'un appel de propositions à l'échelle de la province ayant eu lieu en 2023. Toutes les propositions ont été minutieusement évaluées par Santé Ontario en fonction de critères donnant la priorité aux régions où les besoins sont les plus importants afin d'orienter le plus de personnes sans fournisseur de soins primaires habituel vers ces services près de chez elles.

Élargir le dépistage du cancer du sein

En octobre 2023, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que l'âge d'admissibilité à une mammographie payée par les fonds publics dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein passerait de 50 ans à 40 ans à compter de l'automne 2024. Cette expansion historique aidera plus de 305 000 personnes à avoir accès à d'importants services de dépistage afin de détecter et de traiter plus rapidement le cancer du sein.

Centres communautaires de chirurgie et de diagnostic

L'Ontario a apporté des modifications réglementaires qui ont mené à la désignation à compter du 1^{er} avril 2024 d'Agrément Canada comme organisme de contrôle chargé de surveiller rigoureusement plus de 900 centres communautaires de chirurgie et de diagnostic actuels et futurs et de veiller à ce que leurs normes soient de la plus haute qualité.

Compte tenu de son rôle de chef de file national dans ce type de travail depuis plus de 65 ans, Agrément Canada a été choisi pour élaborer un programme de surveillance et d'assurance de la qualité visant les centres communautaires de chirurgie et de diagnostic

qui seront soumis aux mêmes exigences strictes que les hôpitaux publics afin d'améliorer les normes de qualité dans les établissements et de garantir la sécurité des patientes et patients et la qualité des soins de santé. Le gouvernement a mené une consultation exhaustive auprès de partenaires du secteur des soins de santé, des ordres de réglementation représentant les fournisseurs de soins de santé ainsi que de patients et de leurs familles au sujet de l'élaboration du nouveau programme de surveillance et d'assurance de la qualité.

Depuis plus de 30 ans, les centres communautaires de chirurgie et de diagnostic (anciennement les établissements de santé autonomes) font partie du système de soins de santé public de l'Ontario. À compter du printemps 2024, le gouvernement augmentera le nombre de centres communautaires de chirurgie et de diagnostic titulaires d'un permis dans la province afin d'offrir davantage de services de proximité assurés par le Régime d'assurance-santé de l'Ontario, y compris de bonifier l'offre de services d'imagerie par résonance magnétique et de tomodensitométrie, d'endoscopies gastro-intestinales et de chirurgies orthopédiques.

L'année dernière, environ 32 000 chirurgies de la cataracte ont été financées et ont pu être réalisées dans des centres communautaires de chirurgie et de diagnostic, dont 14 000 dans 4 nouveaux centres. Les centres ont également reçu des fonds pour offrir plus de 96 700 heures de services d'imagerie par résonance magnétique et plus de 12 000 heures de services de tomodensitométrie.

Accès aux services de sages-femmes

Le gouvernement a investi 8,27 millions de dollars pour des services de sages-femmes (nouveaux et élargis) partout en province qui orienteront plus rapidement vers des soins dans leur collectivité. Est prévue une somme de 4,82 millions de dollars pour élargir les services de sages-femmes dans les centres de santé communautaire, les hôpitaux, les équipes de santé familiale et les cabinets existants de sages-femmes. Est également prévue une somme de 3,45 millions de dollars pour appuyer de futures initiatives mises de l'avant par des fournisseurs de soins de santé pour élargir les services de sages-femmes dans leur collectivité, y compris le programme des services de sages-femmes Autochtones de la province.

Les services sont élargis dans toutes les régions et favoriseront l'accès aux soins pour les grossesses à faible risque et aux soins néonataux, tant à l'hôpital qu'à domicile. Les services de sages-femmes, les soins néonataux et les soins primaires seront donc mieux intégrés en

vue d'améliorer la transition entre chacune des étapes. Cet élargissement permettra également d'offrir des options mieux adaptées sur le plan culturel, y compris des services de santé traditionnels Autochtones, et d'améliorer les résultats.

Équipes Santé Ontario

L'approbation en 2023–2024 de 4 nouvelles équipes Santé Ontario par le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec Santé Ontario, porte le nombre d'équipes à 58, un cap important vers l'atteinte d'une couverture provinciale complète.

Voici les nouvelles équipes Santé Ontario :

- équipe Santé Ontario du district de Cochrane, desservant Chapleau, Cochrane, Matheson, Iroquois Falls, Hearst, Hornepayne, Missanabie, Kapuskasing, Smooth Rock Falls et Timmins
- équipe Santé Ontario Sudbury Espanola Manitoulin Elliot Lake, desservant le Grand Sudbury et Sudbury-Est, Espanola, Manitoulin, Elliot Lake et les environs
- équipe Santé Ontario de la région de Timiskaming, desservant le district de Timiskaming et les environs
- équipe Santé Ontario de West Parry Sound, desservant la rive est de la baie Georgienne, de la pointe nord-ouest de Muskoka à la rivière des Français, ainsi que l'intérieur des terres le long du corridor de la route 11

Un premier groupe de 12 équipes Santé Ontario a été choisi pour accélérer leur arrivée à maturité et les préparer en vue d'une sélection potentielle, y compris pour accélérer leur travail afin de prodiguer des soins à domicile dans leurs collectivités à compter de 2025. Avec l'aide du ministère et de Santé Ontario, ces équipes se concentreront à offrir une transition harmonieuse aux personnes atteintes de maladies chroniques entre leurs besoins en matière de soins primaires, de soins hospitaliers et de soins à domicile et en milieu communautaire. Ce premier groupe d'équipes Santé Ontario est également à la recherche de solutions novatrices pour offrir des outils accessibles en tout temps concernant les services de santé locaux, notamment des services d'information et d'orientation en ligne et des services d'orientation par téléphone. Éventuellement, ces services et le Santé811 seront fusionnés afin que le tout soit homogène.

Le gouvernement a aussi annoncé qu'à compter de 2024–2025, la Province investira jusqu'à 130,5 millions de dollars pour offrir à chacune des équipes Santé Ontario 2,25 millions sur 3 ans afin de continuer à soutenir le rôle critique qu'elles jouent dans la

transformation de l'accès aux soins de santé. Les équipes Santé Ontario continuent d'élaborer et de mettre en œuvre de nouveaux modèles intégrés novateurs qui répondent aux besoins uniques des collectivités qu'elles desservent. Par exemple, elles travaillent à l'élaboration d'un projet d'habitation offrant des logements stables et sûrs et des services sur place aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance, à la mise sur pied d'une équipe de soins de proximité offrant une gamme complète de services de soutien et de soins aux personnes âgées à faible revenu ou encore à la création d'un modèle d'équipe de soins intégrés qui intègre les services de soins à domicile dans les équipes de soins primaires existantes afin d'améliorer la planification et la prestation des soins et l'expérience des patientes et patients, des responsables des soins et des fournisseurs de soins de santé.

Soins à domicile et en milieu communautaire

Le ministère prévoit que la *Loi de 2023 sur la prestation commode de soins à domicile* (<https://www.ontario.ca/lois/loi/s23019>) entrera en vigueur en juin 2024, fusionnant les 14 organismes de services de soutien à domicile et en milieu communautaire en un seul organisme appelé Santé à domicile Ontario. D'abord, cet organisme sera une base solide et centralisée pour les services de soins à domicile; ensuite, il appuiera les équipes Santé Ontario lorsqu'elles prendront en charge la responsabilité de favoriser l'accès aux services de soins à domicile.

Le gouvernement a écouté attentivement les organismes prestataires de services, le personnel des soins à domicile et en milieu communautaire, les patients et les familles ainsi que les autres partenaires du système, et a collaboré étroitement avec eux, pour planifier les prochaines étapes de la transition des soins à domicile vers les équipes Santé Ontario. Grâce à ces changements, la province facilite l'accès aux services de soins à domicile et élimine les obstacles de longue date entre les soins à domicile et les autres éléments du système de soins de santé.

Les coordonnatrices et coordonnateurs des soins de Santé à domicile Ontario seront affectés à des équipes Santé Ontario et à d'autres établissements de soins de première ligne. Ces coordonnatrices et coordonnateurs travailleront également aux côtés des fournisseurs de soins de santé comme les médecins et le personnel infirmier et directement auprès des patientes et des patients dans les hôpitaux ou d'autres établissements de soins afin de faciliter la transition des soins hospitaliers ou primaires vers les services de soins à domicile. Avec le soutien de Santé à domicile Ontario, les équipes Santé Ontario seront un guichet unique proposant des plans de soins à domicile

faciles à comprendre qui indiquent quels soins seront prodigués.

En 2023, le gouvernement a annoncé une accélération des investissements dans les soins à domicile et en milieu communautaire, portant le financement à 569 millions de dollars pour l'exercice 2023–2024. Est prévue une somme de près de 300 millions de dollars pour pallier la hausse des tarifs contractuels permettant de stabiliser la main-d'œuvre du secteur des soins à domicile et en milieu communautaire. Dans le cadre des investissements de 2023–2024, une nouvelle tranche d'environ 100 millions de dollars a été accordée au secteur des services de soins en milieu communautaire.

Santé mentale et lutte contre les dépendances

En 2023, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 425 millions de dollars sur 3 ans pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, y compris une augmentation de 5 % du financement de base du programme des fournisseurs communautaires, lequel est financé par le ministère de la Santé. Cet investissement soutient un large éventail de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances offerts en Ontario pour en faciliter l'accès. Grâce à un engagement d'investir 3,8 milliards de dollars sur 10 ans, le tout s'inscrit également dans la foulée du plan *Vers le mieux être* (<https://www.ontario.ca/fr/page/feuille-de-route-vers-le-mieux-etre-plan-delaboration-du-systeme-de-sante-mentale-et-de-lutte-contre>) du gouvernement de l'Ontario qui vise à créer un système de santé mentale et de lutte contre les dépendances de calibre mondial.

Carrefours bien-être pour les jeunes

Huit carrefours bien-être pour les jeunes ont été officiellement inaugurés, ce qui permet aux jeunes d'accéder plus rapidement et plus facilement à des mesures de soutien et à des services en matière de santé mentale, de toxicomanie et autres dans la région d'Algoma, à Kingston, à London-Middlesex, dans la Première Nation anichinabée de Sagamok, à Sarnia-Lambton, à Thorncliffe Park (Toronto) et à Toronto-Ouest.

Grâce à ces centres conçus en collaboration avec les jeunes, les familles et les intervenants locaux, les jeunes ont accès à des services commodes et gratuits en matière de santé mentale, de toxicomanie et de soins primaires de différentes façons, notamment en se présentant sans rendez-vous, en prenant rendez-vous ou en optant pour des services virtuels. Ces carrefours bien-être pour les jeunes offrent également divers autres services et mesures de soutien dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation et du logement ainsi que d'autres services communautaires et sociaux. Au carrefour bien-être

pour les jeunes de la Première Nation anichinabée de Sagamok, les jeunes Autochtones et leurs familles peuvent également profiter de services de guérison et de bien-être traditionnels dans un espace sûr et accueillant.

Depuis 2020, l'Ontario a mis en place 22 carrefours, ce qui a permis d'orienter plus de 43 000 jeunes et leurs familles vers des services de santé mentale et de bien-être, pour un total de 168 000 consultations. Compte tenu du succès des carrefours bien-être pour les jeunes, la province a annoncé en 2023 qu'elle en ouvrirait 5 autres.

La province facilite également l'accès aux services de soutien en santé mentale pour les jeunes. Lancé à l'échelle provinciale en septembre 2023, Parlons maintenant est un service provincial novateur de counseling en matière de santé mentale destiné aux enfants et aux jeunes de 17 ans et moins. Ce service offre un accès équitable et immédiat à des services de counseling virtuel gratuits, et met en contact les enfants et les jeunes avec des cliniciennes et cliniciens (des personnes dûment formées et autorisées) partout dans la province. Des services d'interprétation sont offerts dans plus de 200 langues, y compris en français, en langue des signes américaine et en langue des signes québécoise. Les services sont offerts du lundi au vendredi, de 12 h à 20 h, et le samedi, de 12 h à 16 h. Au terme de 2023 :

- 26 265 personnes avaient appelé le service ou visité le site Web pour obtenir des renseignements
- 1 274 clientes et clients ont été servis
- selon les données sur la clientèle, environ 85 % des clientes et clients ne recevaient pas de services de santé mentale de manière continue ailleurs
- 32 % des clientes et clients à qui on a posé la question ont indiqué n'avoir nulle part où aller pour obtenir des services si Parlons maintenant n'existait pas

Programme ontarien de psychothérapie structurée

Le gouvernement de l'Ontario a continué d'accroître la portée du programme ontarien de psychothérapie structurée (PS) en offrant davantage de services de santé mentale dans toutes les régions de la province. Ce programme permet aux adultes souffrant de dépression et d'anxiété et ayant des préoccupations liées à l'anxiété d'avoir facilement accès à des thérapies cognitivo-comportementales et à d'autres options et services de traitement connexes par l'intermédiaire de 10 organismes responsables du réseau ayant plus de 100 points de service en Ontario. À ce jour, plus de 76 100 personnes se sont

inscrites au programme ontarien de PS, qui continue d'accepter les nouvelles inscriptions. Cette première réussite du programme montre que plus de la moitié des personnes ayant suivi des traitements à haute intensité ont vu leurs symptômes diminuer, ce qui leur a permis d'être plus heureuses et en santé.

Aiguiller les enfants et les jeunes vers des services de santé mentale

Dans le cadre de son investissement de 330 millions de dollars supplémentaires par année dans les services de santé pédiatrique, le gouvernement investit 44,6 millions de dollars supplémentaires par année pour aiguiller les enfants et les jeunes vers des services de santé mentale dans toute la province. Est prévu le financement de l'amélioration de l'accès aux services nouveaux et existants pour les enfants et les jeunes ayant des besoins intensifs en santé mentale, de Parlons maintenant, un service de counseling en santé mentale, et du Fonds d'aide à la transition en cas de besoins complexes, qui fournit de l'aide flexible à court terme aux enfants et aux jeunes transitant par les programmes de traitement à domicile en milieu communautaire.

Cet investissement permettra d'une part d'ajouter 10 lits de soins complexes à London et à Owen Sound pour réduire les temps d'attente et d'autre part de créer 2 programmes relais-départ de traitement à domicile, dont dans le Nord de l'Ontario, pour aider les jeunes ayant des besoins complexes en santé mentale quoi doivent recevoir des mesures de soutien à court terme à passer des soins hospitaliers à des services communautaires intensifs ou à passer de mesures de soutien modérées à des interventions intensives à des fins de stabilisation. L'investissement permettra aussi d'établir des lignes directrices et des normes de qualité pour les programmes de traitement à domicile afin que les enfants et les jeunes ayant des besoins intensifs en santé mentale bénéficient de services cohérents de haute qualité, peu importe où ils habitent dans la province, ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre un registre provincial des lits servant à suivre et à surveiller la capacité de traitement à domicile. Ces mesures faciliteront la planification, et permettront d'accéder plus rapidement et plus directement aux services et de réduire les temps d'attente.

Investir dans la santé mentale pour les Autochtones dans le Nord de l'Ontario

L'Ontario a investi plus de 2,6 millions de dollars pour offrir aux communautés Autochtones du Nord de l'Ontario des mesures de soutien sûres et efficaces en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Cet investissement accordé à la Nishnawbe Aski Nation, qui représente 49 Premières Nations et environ 45 000 Autochtones, financera des mesures de soutien et des services communautaires adaptés

sur le plan culturel, y compris pour les équipes d'intervention en cas de crise et les écoles des Premières Nations à Thunder Bay et à Sioux Lookout en réponse à l'enquête sur le décès de 7 jeunes membres des Premières Nations. Cette somme faisait partie d'un investissement ponctuel de 20 millions de dollars dans les services et les programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances destinés expressément aux Autochtones fait en 2023–2024.

Lits de traitement de soutien à Sioux Lookout

Dans le cadre du Fonds pour les services de lutte contre les dépendances, la Province a investi plus de 4 millions de dollars pour fournir des lits et des services de traitement des dépendances à Sioux Lookout et dans les régions environnantes. Le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec le Sioux Lookout Friendship Accord et le Conseil des services du district de Kenora, a ouvert 22 nouveaux lits de traitement de soutien à Sioux Lookout afin de permettre aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance et à leurs familles d'avoir accès à des services de haute qualité proches de chez elles. Outre ces 22 nouveaux lits de traitement de soutien, l'investissement a également servi à ajouter 15 lits de traitement des dépendances.

Le Fonds pour les services de lutte contre les dépendances bonifie la capacité des services de lutte contre les dépendances partout en province en permettant l'ouverture de plus de 380 lits de traitement des dépendances et l'offre de soins de santé à plus de 7 000 clients par année.

Hôpitaux et établissements de soins de santé

Le gouvernement de l'Ontario continue d'investir dans les hôpitaux et les établissements de soins de santé locaux afin de simplifier et d'accélérer les soins de proximité :

- Brant Community Healthcare System – L'Ontario a octroyé une subvention d'immobilisations de plus de 28,4 millions de dollars et a approuvé la première phase du projet de réaménagement du service des urgences du Brant Community Healthcare System.

- Centre de toxicomanie et de santé mentale – L'Ontario a investi plus de 1,6 milliard de dollars en vue de la conception et de la construction de 2 nouveaux bâtiments au Centre de toxicomanie et de santé mentale de la rue Queen Ouest à Toronto, soit le centre de découverte et le bâtiment des soins en milieu surveillé et du rétablissement. Cet investissement permettra d'améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances offerts aux patientes et aux patients dans toute la province.
- Services de santé des hautes-terres d'Haliburton – L'Ontario a contribué à l'installation de 2 nouveaux tomodensitomètres pour les Services de santé des hautes-terres d'Haliburton afin d'améliorer l'accès aux services d'imagerie diagnostique dans la région.
- Horizon Santé-Nord – Le gouvernement de l'Ontario a investi 5 millions de dollars supplémentaires dans Horizon Santé-Nord à Sudbury afin d'impulser les premières étapes de la planification des immobilisations en vue d'améliorer la capacité de soins actifs. L'hôpital a également ouvert son centre de soins de réactivation grâce à un investissement provincial de 9,6 millions de dollars pour y accueillir 52 lits supplémentaires destinés aux adultes d'âge plus avancé ayant des besoins particuliers. L'Ontario a aussi consentir un financement pédiatrique permanent de 1,1 million de dollars en appui aux soins ambulatoires pédiatriques en consultation externe à Horizon Santé-Nord.
- Hôpital Peter Gilgan pour femmes et enfants, Trillium Health Partners – L'Ontario appuie la fusion et l'expansion des programmes et des services destinés aux femmes et aux enfants au nouvel hôpital Peter Gilgan pour femmes et enfants au sein de l'Hôpital Peter Gilgan de Mississauga.
- Hôpital général St. Mary, Kitchener – Le gouvernement de l'Ontario permet aux collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario d'avoir accès à des soins cardiaques vitaux en aidant l'Hôpital général St. Mary dans la planification, l'aménagement et l'établissement d'un nouveau laboratoire de cathétérisme cardiaque. Grâce à l'ajout de ce troisième laboratoire, l'Hôpital général St. Mary peut réduire les temps d'attente et effectuer davantage d'interventions vitales, telles que des angiogrammes, des angioplasties et des chirurgies endoscopiques.
- Hôpital St. Michael, Toronto – Le gouvernement permet aux nouveau-nés gravement malades de la région de Toronto et à leurs familles d'avoir accès à de soins intensifs néonataux commodes de meilleure qualité en aidant Unity Health Toronto dans la planification, l'aménagement et l'établissement de son unité de soins intensifs néonataux relocalisée à l'Hôpital St. Michael.

- Hôpital Toronto Western – Le gouvernement de l'Ontario investit 794 millions de dollars dans la construction de la nouvelle tour ultramoderne du Réseau universitaire de santé destinée aux patientes et aux patients à l'Hôpital Toronto Western. La nouvelle tour de 15 étages permettra d'ajouter 82 lits, y compris des lits de soins aux malades en phase critique, 20 salles d'opération de pointe et 3 salles d'opération guidées par imagerie pour les interventions neurochirurgicales et rachidiennes complexes.
- Hôpital Memorial de Trenton, baie de Quinte – L'Ontario permet à la population de la région de la baie de Quinte d'avoir accès à des soins d'urgence plus commodes et de meilleure qualité en aidant Soins de santé de Quinte dans la planification, l'aménagement et l'établissement d'un service des urgences repensé et bonifié à l'Hôpital Memorial de Trenton.
- Centre de soins de santé mentale Waypoint – Le gouvernement de l'Ontario permet aux collectivités de Georgian Bay et de Simcoe-Muskoka d'avoir accès à du soutien en santé mentale en investissant dans une nouvelle unité de soins actifs en milieu hospitalier au Centre de soins de santé mentale Waypoint. Cette nouvelle unité viendra élargir l'accès aux services spécialisés et urgents de santé mentale et de lutte contre les dépendances, y compris grâce à l'ajout de 20 lits de soins actifs en santé mentale.

Investissements dans les immobilisations

En 2023–2024, le financement approuvé pour les projets s'inscrivant dans le programme d'immobilisations dans le domaine de la santé du ministère s'élevait à plus de 2,2 milliards de dollars. Les investissements de l'Ontario au cours des 10 prochaines années se traduiront par plus de 48 milliards de dollars en infrastructures de santé dans toute la province. Ces investissements seront dirigés vers plus de 51 projets visant les grands hôpitaux, pour ajouter 3 000 lits sur 10 ans, accroître la capacité et l'accès à des soins fiables et de qualité dans les hôpitaux, construire de nouveaux établissements de soins de santé et rénover certains hôpitaux et centres de santé communautaire.

Réaménagement de l'infrastructure

Cette année, l'Ontario a bonifié le Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé de plus de 14 % et le Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure de la santé communautaire de plus de 10 %. Grâce à ces 2 fonds, plus de 208 millions de dollars ont été investis pour procéder à des améliorations et à des réparations essentielles

dans 131 hôpitaux et 58 établissements de soins de santé en Ontario. Ces fonds permettent aux partenaires du système de soins de santé de l'Ontario de répondre aux besoins urgents de renouvellement des infrastructures, tels que la modernisation ou le remplacement de toits, de fenêtres, de systèmes de sécurité, d'alarmes incendie et de génératrices de secours.

Investir dans les lits et les activités des hôpitaux

Au chapitre des soins de haute qualité dans les hôpitaux de l'Ontario, le gouvernement a investi plus de 1,18 milliard de dollars cette année pour continuer de financer plus de 3 500 lits d'hôpitaux dans la province. Grâce à cet investissement continu et permanent, l'Ontario veille à ce que les patientes et les patients continuent d'avoir accès à plus de 3 500 lits de soins actifs, de soins postactifs et de soins aux malades en phase critique. Le gouvernement octroie également 850 millions de dollars aux hôpitaux en 2023–2024, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Grâce à cette somme, le budget de tous les hôpitaux financés par l'État sera augmenté d'au moins 2 % pour gérer les activités et mieux répondre aux besoins des patientes et des patients. Par ailleurs, au cours du dernier exercice, plus de 13 200 patientes et patients ayant besoin d'autres niveaux de soins les ont reçus dans un foyer de soins de longue durée plutôt qu'à l'hôpital.

Reprise des chirurgies et de l'imagerie diagnostique

En 2023–2024, le gouvernement a investi 125 millions de dollars pour poursuivre la Stratégie de reprise des chirurgies, ce qui porte l'investissement total à plus de 1 milliard de dollars. Cette stratégie prévoit le financement de chirurgies mineures, l'augmentation du nombre d'heures d'imagerie par résonance magnétique et de tomodensitométrie à des fins de diagnostic, le financement de solutions novatrices pour répondre aux besoins locaux ainsi que l'offre de parcours de formation pour augmenter le nombre de spécialistes responsables des salles d'opération et des diagnostics.

Les efforts pour accélérer l'accès aux soins ont porté leurs fruits : en 2023, l'Ontario est devenue la province où les temps d'attente pour les interventions chirurgicales sont les plus courts, près de 80 % des patientes et des patients subissant leurs interventions dans les délais cliniques recommandés. L'Ontario a éliminé l'arriéré des tests de dépistage du cancer du col de l'utérus à la fin d'août 2023, et les délais d'exécution de ces tests sont revenus à la normale prépandémique (10 à 14 jours). En date de décembre 2023, les taux d'exécution d'interventions chirurgicales pédiatriques atteignaient 112 % par rapport à la

situation prépandémique.

Les urgences

Réduction des temps d'attente aux services des urgences

Afin de réduire les temps d'attente et d'accélérer l'accès aux soins, l'Ontario a investi 44 millions de dollars supplémentaires dans 163 services des urgences à volume élevé et de plus petite taille. D'une part, une tranche de 29 millions de dollars servira à accroître la capacité de prise en charge et à réduire le temps d'attente pour obtenir des soins dans 75 services des urgences à volume élevé. D'autre part, une tranche de 15 millions de dollars servira à porter à 88 le nombre d'hôpitaux de plus petite taille désormais admissibles à ce financement en vue de l'embauche et du maintien en poste du personnel nécessaire pour garder leurs services des urgences ouverts.

Ce financement s'ajoute aux 90 millions de dollars que l'Ontario investit annuellement pour récompenser les services des urgences qui mettent en place des solutions novatrices en vue de réduire les temps d'attente, comme l'embauche de personnel supplémentaire, de bonifier les options pour le transfert de patientes et de patients médicalement stables, et d'ajouter des lits.

Les hôpitaux ont la possibilité de déterminer la manière dont ce financement sera consacré à des solutions locales qui permettront aux gens de recevoir des soins plus rapidement et de rester moins longtemps aux urgences. Avant la pandémie de COVID-19, ce financement annuel a permis aux services des urgences de soigner les patientes et les patients plus rapidement en diminuant le temps d'attente moyen de 12,2 %.

Financement des ambulances terrestres

En 2023, l'Ontario a octroyé plus de 811 millions de dollars aux municipalités de palier supérieur et aux agents de prestation désignés pour soutenir les services d'ambulance terrestres, une augmentation à l'échelle de la province de 6 % par rapport à 2022. Le gouvernement a continué à financer la totalité des coûts des services d'ambulance terrestres dans les communautés des Premières Nations afin d'offrir des services de santé d'urgence équitables. Dans les régions du Nord, le ministère a par ailleurs doublé le financement destiné au transport autre qu'en ambulance pour les patientes et les patients médicalement stables, à l'amélioration du transit dans les hôpitaux et à la disponibilité des ambulances pour les appels au 9-1-1.

Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance

L'Ontario a investi 51 millions de dollars supplémentaires sur 3 ans dans le Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance, qui fait gagner du temps aux ambulancières paramédicales et ambulanciers paramédicaux lors du transfert à l'hôpital et leur permet de retourner plus rapidement dans leur collectivité. Ainsi, pour 2023–2024, cet investissement aidera 30 municipalités à offrir environ 800 000 heures consacrées à la prise en charge des patientes et patients arrivant aux services des urgences en ambulance.

La province continue également à élargir les modèles de soins aux patientes et patients du service 9-1-1 qui permettent aux ambulancières paramédicales et ambulanciers paramédicaux d'offrir des soins plus rapides, et donc de réserver la capacité hospitalière aux personnes qui en ont le plus besoin. Le ministère a maintenant approuvé plus de 200 modèles de soins dirigés par plus de 55 services paramédicaux.

En accordant la priorité aux patientes et patients arrivant en ambulance grâce au financement accru du Programme d'affectation du personnel infirmier aux arrivées en ambulance et en encourageant les collaborations novatrices, l'Ontario a contribué à la stabilisation des temps de décharge. En date de novembre 2023, les temps de déchargement des ambulances provinciales avaient diminué de 15 % sur 12 mois. Les retards dans les temps de déchargement ont considérablement diminué dans certaines régions, dont Middlesex-London (80 %), Guelph (71 %) et Hamilton (77 %).

Élargir la flotte d'ambulances aériennes d'Ornge

Le gouvernement de l'Ontario investit plus de 108 millions de dollars pour ajouter 4 avions de pointe à la flotte d'ambulances aériennes à voilure fixe d'Ornge et remplacer les 8 avions à voilure fixe existants. Cet investissement permettra au service d'ambulances aériennes d'Ornge de continuer de fournir aux Ontariennes et aux Ontariens, en particulier à celles et ceux vivant dans des communautés nordiques, rurales et éloignées, un accès fiable et rapide à des soins d'urgence de haute qualité. Une fois que la nouvelle flotte de 12 avions sera prête, Ornge sera en mesure d'ajouter 2 équipes d'ambulance aérienne complètes disponibles en tout temps afin de fournir des soins d'urgence plus rapides.

En plus de moderniser et d'agrandir la flotte aérienne d'Ornge, la Province accorde près de 10 millions de dollars à Ornge pour déménager sa base actuelle de Sudbury vers un

hangar plus grand dans la ville qui peut accueillir sous le même toit ses hélicoptères et les services élargis d'avions à voilure fixe. Ce nouveau hangar aidera à mieux coordonner les soins d'urgence dans le Nord.

Ornge effectue chaque année environ 21 000 déplacements en ambulance aérienne et en ambulance terrestre pour malades en phase critique. Environ 98 % des déplacements d'Ornge à bord d'avions à voilure fixe se font en provenance du Nord de l'Ontario.

Soins palliatifs

Le gouvernement investit jusqu'à 147,4 millions de dollars sur 3 ans pour élargir les services de soins palliatifs dans toute la province et améliorer le soutien aux maisons de soins palliatifs à domicile.

Cet investissement servira à veiller à ce que les fournisseurs locaux disposent des ressources nécessaires pour fournir des soins palliatifs en milieu communautaire, mettant l'accent sur l'offre continue d'un éventail de soins palliatifs et en fin de vie dans les foyers de soins de longue durée et les communautés Autochtones. Le Réseau ontarien des soins palliatifs travaillera également avec les équipes Santé Ontario, les centres de soins palliatifs et les foyers de soins de longue durée pour garantir que les fournisseurs locaux aient accès à des modèles de soins normalisés, à une expertise clinique et à de la formation pour prodiguer avec compassion des soins palliatifs et en fin de vie équitables.

En outre, cet investissement contribuera à l'augmentation du financement opérationnel de 45 % pour tous les lits de soins palliatifs approuvés en Ontario et à une augmentation supplémentaire du nombre de lits de soins palliatifs dans les petits établissements.

Ce financement permettra aussi de bonifier le soutien offert aux familles et aux responsables des soins en cas de deuil ainsi que la planification préalable des soins, qui aide les patientes et patients et les familles à se préparer aux décisions futures sur le plan des soins de santé. Il soutiendra également les programmes de soins palliatifs périnataux qui offrent du soutien en matière de deuil et de l'entraide pour aider les parents à se préparer à la perte de leur nourrisson.

Programmes de médicaments

En 2023–2024, le ministère a négocié de nouveaux contrats avec les fournisseurs d'oxygénothérapie à domicile, ce qui garantit la continuité de l'approvisionnement de la population partout dans la province. Le ministère a également mis en ligne 11 formulaires

du Programme de médicaments de l'Ontario qui servent à la soumission de demandes et de reçus, ce qui a permis de réduire le fardeau administratif de la population et d'améliorer l'accessibilité.

Le 31 mars 2023, les prestataires du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) qui prenaient certains médicaments biologiques originaux ont dû passer à une version biosimilaire des médicaments approuvée par Santé Canada, dans le cadre de la politique en matière de biosimilaires du ministère. En date de janvier 2024, la transition était terminée. Un biosimilaire est un médicament biologique qui entre sur le marché une fois que le brevet du médicament biologique original est expiré et que Santé Canada a déterminé qu'il était très similaire en termes d'efficacité et d'innocuité. Les biosimilaires sont nettement moins chers que les médicaments biologiques originaux. Les transitions des médicaments biologiques originaux aux nouveaux biosimilaires sont planifiées au fur et à mesure que les médicaments entrent sur le marché canadien. Les patientes et les patients continueront de recevoir le même traitement de haute qualité, mais le gouvernement sera en mesure de financer davantage de nouvelles pharmacothérapies, d'apporter de l'innovation au système de soins de santé et de poursuivre son travail pour offrir de meilleurs soins interconnectés.

Santé publique

Investir dans un secteur de la santé publique plus fort

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Province a rétabli un financement annuel de base de 47 millions de dollars pour les bureaux de santé publique, soit la somme allouée dans le ratio de partage des coûts de 2020. L'Ontario a également accordé aux bureaux locaux de santé publique une augmentation annuelle de 1 % pour les 3 prochaines années qu'ils puissent se préparer. Depuis 2018, le financement provincial pour les bureaux de santé publique visant à appuyer la prestation de programmes et de services de santé publique a augmenté d'environ 17 %.

La Province collabore avec les municipalités à une approche de financement durable à plus long terme, favorable à un secteur de la santé publique robuste, qui n'impose aucun fardeau financier supplémentaire aux municipalités. L'Ontario collabore également avec ses partenaires pour mieux définir les rôles des bureaux locaux de santé publique, réduire le chevauchement de services, et axer les ressources sur l'amélioration de l'accès aux programmes et aux services de proximité. Des ressources, des mesures de soutien et un financement ponctuel ont été offerts aux bureaux de santé publique qui décident de

fusionner volontairement afin de simplifier les programmes et les services et de réinvestir dans l'amélioration de ceux-ci.

Vaccins contre la COVID-19 et la grippe

Au printemps 2023, conformément aux directives de Santé Canada et du Comité consultatif national de l'immunisation, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario a recommandé que les personnes à risque élevé reçoivent une autre dose de rappel contre la COVID-19. On recommande à certaines personnes présentant un risque élevé de prendre un rendez-vous pour recevoir une dose de rappel contre la COVID-19 ce printemps si leur dernière dose ou infection confirmée remonte à au moins 6 mois. Les enfants de 5 ans et plus qui n'ont pas encore reçu de dose de rappel depuis le 1^{er} septembre 2022 devraient en recevoir une si leur dernière dose ou infection à la COVID-19 confirmée remonte à au moins 6 mois.

À l'automne 2023, les pharmacies locales, les bureaux de santé publique et les fournisseurs de soins de santé primaires offraient gratuitement à la population ontarienne le vaccin contre la grippe et le vaccin contre la COVID-19 le plus récent. Les nouveaux vaccins contre la COVID-19 ont été spécialement conçus pour cibler le variant XBB, conformément à l'approbation de Santé Canada. Les vaccins contre la grippe et la COVID-19 ont d'abord été offerts aux personnes à risque élevé les plus vulnérables, y compris aux personnes hospitalisées, au personnel hospitalier et au personnel dans les foyers de soins de longue durée, puis aux personnes dans les maisons de retraite et d'autres habitations collectives. L'Ontario continue également de fournir un accès pratique aux traitements antiviraux tels que le Paxlovid par l'entremise des médecins, du personnel infirmier praticien ainsi que des pharmaciennes et pharmaciens.

À l'automne 2023, l'Ontario a instauré son programme de vaccination contre les infections à virus respiratoire syncytial chez les personnes âgées, financé par le secteur public et destiné aux personnes et aux milieux à haut risque.

Santé numérique et virtuelle

Actuellement, près de 300 000 fournisseurs de soins de première ligne ont accès aux dossiers de santé provinciaux des patientes et patients, ce qui permet d'offrir des soins plus intégrés et de prendre de meilleures décisions. Dans les 12 derniers mois, environ 59 % de la population ontarienne a eu une consultation virtuelle, et l'utilisation continue des soins virtuels comme complément aux soins en personne traditionnels met en

évidence les attentes des patientes et patients et celles des fournisseurs quant à l'utilisation des outils numériques dans tous les aspects de leur parcours de soins.

Dans le contexte de l'intégration d'outils modernes aux flux de travail cliniques, le ministère a soutenu plusieurs projets régionaux afin de contribuer à la numérisation et à la simplification des voies d'aiguillage pour les services hautement prioritaires. La mise en place des admissions centralisées permettra d'éliminer les incertitudes quant au processus d'aiguillage, d'alléger le fardeau des fournisseurs de soins et d'accélérer l'accès aux soins. Par exemple, la mise en place d'une voie d'admission centralisée pour les coloscopies à Lakeridge Health a permis de réduire de 5 jours le temps d'attente pour consulter un spécialiste sur recommandation d'un fournisseur de soins primaires.

À ce jour, les investissements pour la connectivité du système ont permis au personnel de première ligne de gagner plus de 6 000 heures de travail par année lors des transferts entre les foyers de soins de longue durée et les hôpitaux. Grâce au programme Evidence2Practice, des outils numériques sont mis à la disposition des cliniciennes et cliniciens de première ligne en vue de l'offre de soins conformes aux normes de qualité fondées sur des données probantes de l'Ontario. Plus de 4 000 cliniciennes et cliniciens en soins primaires et plus de 10 000 en soins actifs ont désormais accès à des outils de ce programme qui sont intégrés à leurs dossiers médicaux électroniques ou au système d'information hospitalier.

Santé811 est un outil qui permet aux Ontariennes et aux Ontariens de communiquer avec une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé par téléphone ou par clavardage ainsi que de trouver les services de santé et d'obtenir les renseignements voulus sur un seul site Web, facile à utiliser. Cet outil leur permet aussi d'éviter de se rendre inutilement aux services d'urgence. Santé811 reçoit jusqu'à 90 000 appels ou demandes de clavardage par mois, 90 % donnant accès en moins d'une minute à une conseillère ou à un conseiller ou encore à un membre du personnel clinique.

Dans les 12 derniers mois, des voies de triage ont été instaurées afin d'orienter la clientèle souffrant de problèmes de santé bénins vers des programmes de soins virtuels dirigés par le personnel infirmier praticien, et des consultations par vidéo ont commencé à être offertes pour certains symptômes. Le tout continue à élargir la portée des capacités de consultations en vidéo, ce qui permet à la clientèle de communiquer avec des conseillères et conseillers cliniques qui pourront mieux évaluer les symptômes. Santé811 a également mis en ligne des pages de soutien aux collectivités où les Ontariennes et les Ontariens peuvent se renseigner sur les services offerts par l'entremise de leur équipe Santé Ontario

locale.

Les outils numériques et les outils de données sont également indispensables au succès des équipes Santé Ontario. Le ministère collabore étroitement avec ces équipes à l'adoption de solutions numériques pour la santé, ce qui permet ensuite d'outiller et de renseigner les fournisseurs de première ligne qui doivent répondre aux besoins locaux. Plus de 18,9 millions de dollars ont été alloués à 147 projets en 2023–2024, dont environ 90 % sont dirigés par des équipes Santé Ontario.

Amélioration des services fondés sur la population et de l'équité en matière de santé

Élargir la formation sur la sécurisation culturelle des Autochtones

L'Ontario investit jusqu'à 2 millions de dollars sur 2 ans pour élargir le programme de formation sur la sécurisation culturelle des Autochtones offert par l'Indigenous Primary Health Care Council (IPHCC). Cet élargissement permettra d'offrir davantage de séances de formation culturelle aux organismes de soins de santé. En outre, il procurera aux fournisseurs de soins de santé les connaissances et les outils nécessaires pour mieux offrir aux Premières Nations, aux Métis, aux Inuits et aux Autochtones en milieu urbain de l'Ontario les soins de santé adaptés à leur culture qu'il leur faut.

En 2023–2024, près de 2 000 fournisseurs de soins de santé, dont des médecins, du personnel infirmier, des pharmacien(ne)s et pharmaciens, des conseillères et conseillers, des intervenantes-pivots et intervenants-pivots, notamment en santé communautaire, et des préposées et préposés aux services de soutien à la personne, devaient participer au programme élargi. Depuis 2021, plus de 170 organismes de santé en Ontario ont pris part à la formation offerte par l'IPHCC. Le gouvernement fait également des investissements pluriannuels dans des projets locaux de sécurisation culturelle des Autochtones visant à former quelque 27 000 personnes partout en Ontario d'ici la fin de 2025–2026. Par ce financement, il concourt aussi à l'élaboration de formation propre aux Métis et aux Inuits ainsi que de formation sur les difficultés particulières auxquelles se heurtent les femmes Autochtones dans l'accès aux soins.

Santé des Noirs – Carrefour des services de santé et des services sociaux pour les Noirs à Peel

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à investir 33 millions de dollars sur 4 ans, à

compter de 2023, dans la création du Carrefour des services de santé et des services sociaux pour les Noirs à Peel, un établissement qui offrira des services complets aux personnes et aux familles Noires pour leur faciliter l'accès à des soins de santé et à des services sociaux en un seul endroit, à proximité. Conçu conjointement par les résidentes et résidents de Peel, région en croissance où vivent 20 % des communautés Noires de l'Ontario, ce carrefour devrait ouvrir dès l'été 2024. Il aiguillera la population vers une équipe de professionnelles et de professionnels des soins primaires, de la santé mentale et des services sociaux et vers d'autres ressources sociales et communautaires qui pourront contribuer à améliorer sa santé et son bien-être en général.

Soutenir les personnes en situation d'itinérance

L'Ontario a investi 15 millions de dollars cette année pour que les personnes en situation d'itinérance à Toronto puissent accéder plus facilement aux soins de santé primaires et de santé mentale ainsi qu'à d'autres services. L'initiative des services de santé pour les personnes en situation d'itinérance augmente le nombre de personnes qui ont accès à des services de santé dans les cliniques mobiles et sans rendez-vous et les centres d'hébergement locaux. Il peut s'agir de soins primaires offerts par des équipes interprofessionnelles, de services de santé mentale et psychiatriques, de services de prévention des surdoses et de soutien par les pairs.

L'initiative a été créée par l'équipe Santé Ontario de Toronto en collaboration avec des partenaires communautaires comme Inner City Health Associates, le Parkdale Queen West Community Health Centre et le Neighbourhood Group. En 2023, l'initiative a aidé plus de 9 000 personnes en situation d'itinérance à obtenir les bons soins au bon endroit, notamment par des interventions qui ont permis de prévenir plus de 1 300 surdoses. Elle a également réduit de beaucoup le nombre de consultations et d'admissions aux services des urgences des hôpitaux de la ville.

Services en français

Pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé offerts aux Ontariennes et Ontariens francophones, le gouvernement a réalisé d'importants progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre de services de santé en français (SSF). Il a élaboré un plan stratégique pour les SSF qu'il mettra en œuvre et surveillera au cours des 5 prochaines années. Une analyse approfondie de la structure des entités de planification des SSF a été effectuée pour améliorer la prestation et l'efficacité de ces services. Des initiatives de renforcement des capacités futures ont été élaborées pour donner aux foyers de soins de

longue durée accès au réseau de traduction française de l'Ontario ainsi que pour améliorer les programmes d'interprétation et de traduction médicales.

Ces investissements ciblés ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des SSF, garantissant aux francophones de l'Ontario des soins accessibles et adaptés à leurs besoins d'un point de vue culturel et linguistique. Le gouvernement investit plus de 8 millions de dollars par année dans l'offre de services de santé en français aux Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens.

Indicateurs de rendement clés

Le ministère s'engage à mettre graduellement en œuvre le plan de l'Ontario intitulé *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes* (<https://www.ontario.ca/fr/page/votre-sante-plan-pour-des-soins-interconnectes-et-commodes>) , qui vise à aiguiller la population ontarienne vers des services pratiques et qui repose sur 3 piliers :

- les bons soins au bon endroit
- un accès plus rapide aux soins
- une embauche accrue de travailleuses et de travailleurs de la santé

Un élément clé de ce plan consiste à suivre les progrès réalisés par la Province par rapport à 20 indicateurs de rendement clés (IRC) du ministère ainsi qu'à évaluer diverses données de programme. Les IRC sont liés aux priorités du gouvernement et du ministère. Voici 7 exemples d'IRC que le ministère suit chaque année, et les données sur le rendement les plus récentes à l'égard de chacun. Les 7 IRC énumérés ci-dessous permettent de suivre les progrès réalisés à l'égard des résultats et des priorités stratégiques du ministère, comme l'élimination des soins de santé de couloir, l'accès aux soins virtuels, le taux d'autres niveaux de soins (ANS) et un accès rapide à des soins pour les patientes et patients en santé mentale qui sont en situation de crise.

Mesure des résultats n° 1 – Nombre moyen quotidien de patients hospitalisés recevant des soins dans des lits de soins de santé de couloir

- Le ministère s'efforce d'éliminer les soins de santé de couloir et de garantir à tous les patients un accès rapide à des soins de santé de grande qualité. En date d'août 2023, l'Ontario enregistrait une moyenne quotidienne de 1 189 patients hospitalisés recevant des soins de santé de couloir. L'objectif est de veiller à ce qu'aucune personne hospitalisée ne reçoive de soins de santé de couloir, et le plan visant à

atteindre cet objectif comprend la gestion d'un meilleur transit des patientes et patients dans les hôpitaux, l'augmentation de la capacité en lits et le fait de garantir que les soins sont reçus au bon endroit et au bon moment.

Mesure des résultats n° 2 – Pourcentage d'Ontariennes et d'Ontariens qui ont eu une consultation virtuelle

- Le ministère établit des attentes au moyen du modèle des équipes Santé Ontario et modernise les cadres de facturation des soins virtuels afin d'éliminer les obstacles obsolètes aux soins virtuels. Un sondage mené de novembre 2021 à décembre 2022 a révélé que 71,3 % des Ontariennes et des Ontariens avaient eu une consultation virtuelle au cours des 12 derniers mois, dépassant de loin l'objectif de 50 % visé jusqu'à 2022–2023. Les répercussions de la COVID-19 sur les habitudes de service et de soins ont accéléré la réalisation de l'objectif.

Mesure des résultats n° 3 – Taux d'autres niveaux de soins (ANS)

- Le ministère collabore avec Santé Ontario et les hôpitaux pour relever les défis liés à la capacité et aux ANS (augmentation de la capacité dans tout le continuum, soutien de la demande croissante de services hospitaliers et transition appropriée des patientes et patients). En date d'août 2023, le taux d'ANS était de 15,4 %, soit un taux supérieur au taux moyen de 2021–2022.
- Cette hausse pourrait être liée aux pénuries de personnel dans le secteur de la santé et aux changements dans les besoins cliniques des patientes et patients, qui ne sont pas sans incidence sur leur roulement. Parmi d'autres facteurs expliquant la hausse du taux d'ANS, citons les problèmes de roulement en soins postactifs découlant de la capacité disponible et au type de capacité répondant aux besoins des patientes et patients qui se préparent à quitter un milieu de soins actifs ou résident dans un milieu de soins postactifs en attendant une place dans un milieu plus adéquat.

Mesure des résultats n° 4 – Taux de consultations répétées aux urgences pour des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie

- Une amélioration de l'aiguillage des personnes qui ont des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie et sont en situation de crise vers des services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances peut diminuer les consultations répétées aux services des urgences à court terme. En date de mars 2023, le taux de consultations répétées aux urgences pour ces problèmes était de 26,2

%.

Mesure des résultats n° 5 – Pourcentage de la population ontarienne desservie par une équipe Santé Ontario (ESO) à maturité

- En janvier 2024, l'Ontario a porté le nombre d'ESO à 58, un cap important vers l'atteinte d'une couverture provinciale complète.

Mesure des résultats n° 6 – Temps d'attente avant de recevoir le premier service de soins à domicile dans la collectivité

- L'indicateur du temps d'attente avant de recevoir le premier service de soins à domicile dans la collectivité vise à mesurer la rapidité d'accès aux services de soins à domicile. En date de mars 2023, le temps d'attente était de 8 jours. L'objectif à long terme consiste à revenir à un temps d'attente médian de 6 jours, le point de référence de 2018–2019, pour que les patientes et les patients aient rapidement accès aux services de première ligne voulus pour rester en sécurité et autonomes à la maison.

Mesure des résultats n° 7 – Nombre d'embauches dans le cadre de programmes de ressources humaines depuis l'hiver 2020

- L'Ontario souhaite embaucher plus de 21 000 travailleuses et travailleurs pour son système de soins de santé de l'hiver 2020 à mars 2024. La cible de 13 000 embauches d'ici mars 2024 a été fixée pour tenir compte de la capacité maximale des programmes de RH, laquelle a été dépassée en date de juillet 2023, atteignant 18 325 embauches.

En plus des 20 IRC du gouvernement et du ministère, le ministère de la Santé suit l'évaluation des résultats et des extraits de programme, et les diffuse sous forme de rapports trimestriels et d'autres présentations en cours d'exercice pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2023–2024

--

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2023 ^[3]

Poste	Montant \$
Fonctionnement	78 805 691 965
Immobilisations	2 326 276 000
Total	81 131 967 965
Effectif ^[4] (au 31 mars 2024)	3 091,54

Mis à jour : 23 avril 2025

Date de publication : 23 avril 2025

Notes en bas de page

- [1] ^ Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2024.
- [2] ^ Santé Ontario comprend le financement provenant du ministère des Soins de longue durée. En 2024-2025 le montant estimatif de ce financement est de 5 201 494 900 \$.

- [3] ^ Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2024 pour le secteur de la santé.
- [4] ^ Postes équivalents à plein temps au sein de la fonction publique de l'Ontario.